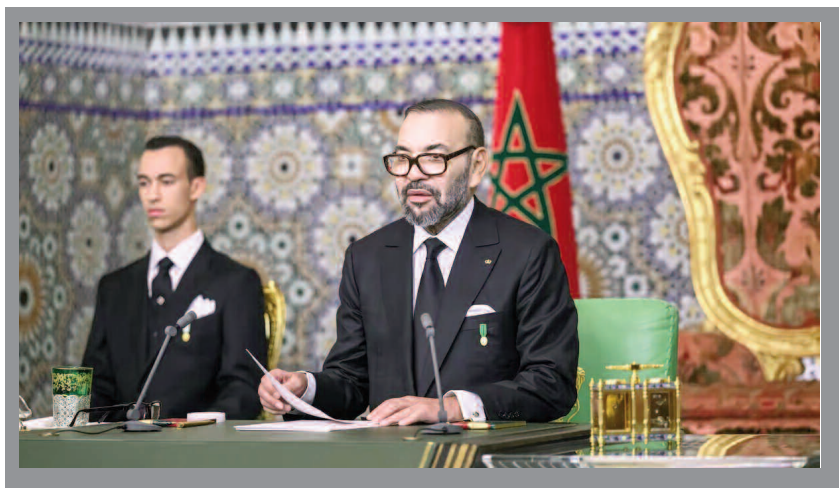


Silence outrageant sur le carnage de Ghaza

L'HYPOCRISIE DE MOHAMED VI

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7734– MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Présidence

TEBBOUNE A REÇU LE PRÉSIDENT DU MSP

Page 2

UN MOIS DE RÉSISTANCE DANS LA BANDE DE GHAZA

ISRAËL COMPTE SES PERTES



Un mois après le début de l'agression terroriste contre la bande de Ghaza, l'armée sioniste s'enlise davantage et ne réalise aucun de ses objectifs qui étaient de «déraciner » le mouvement de la résistance palestinienne Hamas de Ghaza et de « liquider » ses chefs. Les combattants de la résistance palestinienne infligent de lourdes pertes, matérielles et humaines, aux forces d'occupation qui mènent l'assaut terrestre sur l'enclave palestinienne sous blocus depuis plus de 16 ans. *Page 3*

PROMOTION DES EXPORTATIONS

L'engagement du ministère des Finances

Page 4

AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT

Les propositions de la Fédération des consommateurs

Page 5

PRESSE ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE

Le projet de loi à l'APN

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

71e SESSION DE LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

L'Algérie réaffirme les droits légitimes du peuple palestinien

La violation flagrante des droits de l'homme en Palestine a été mise en exergue, hier, par le Premier ministre, Aimene Benabderrahmane, qui a réaffirmé la position ferme de l'Algérie quant au « droit indéniable des Palestiniens à exercer pleinement leurs droits fondamentaux ».

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la 71e session ordinaire de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) à Alger, le Premier ministre a déclaré que « le monde est témoin d'événements douloureux sans précédent et de violations flagrantes des droits de l'homme en Palestine », précisant que ce sont « des violations de toutes les conventions et résolutions internationales avec une politique de deux poids deux mesures, en contradictions avec les valeurs humaines et les principes partagés par toute l'humanité ».
M. Benabderrahmane soutient le fait que ces valeurs et principes sont consacrés dans les traités internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme pour tous les êtres humains sans exception, ni aucune forme de discrimination. Face à « cette dangereuse évolution de la situation en terre palestinienne », le Premier ministre insiste sur la position ferme de l'Algérie quant au « droit du peuple palestinien à exercer pleinement ses droits. Comme le droit à la vie et à la santé, ainsi que le droit des enfants de Palestine à vivre leur enfance et leur innocence tels que le stipulent les traités internationaux ».
Par ailleurs, abordant l'expérience algérienne dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme, Benabderrahmane a affirmé qu'elle est considérée « comme l'une des expériences pionnières au niveau régional et international ». Il illustre ses propos en soulignant que « l'Algérie a renforcé la promotion des droits de l'homme à travers les réformes constitutionnel en 2020 ».
Il ajoute que ces réformes ont été concrétisées à travers un ensemble de textes législatifs et de nouveaux mécanismes institutionnels qui ont été mis en place, affirmant que cela a contribué à mettre en conformité le système juridique national avec les chartes internationales et régionales des droits de l'homme. Le Premier ministre tient à souligner à cet effet que « notre pays a été parmi les premiers à adhérer à la plupart d'entre elles, ainsi qu'aux meilleures pratiques en la matière». Il a rappelé dans ce sillage, « la présence de l'Algérie au niveau international en suivant une approche basée sur la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, en promouvant le règlement pacifique des différents, en adoptant la charte des Nations Unies et de l'Union africaine et en œuvrant à promouvoir les valeurs de paix et de réconciliation ».


Le Premier ministre, Aimene Benabderrahmane.

En outre le Premier ministre a affirmé que « l'Algérie joue un rôle de premier plan en Afrique » soulignant qu'elle est très soucieuse de défendre les causes et les intérêts de ce continent, elle œuvre à établir les principes de la coexistence pacifique et à défendre les droits des peuples, en particulier le droit à l'autodétermination ».
De son côté, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a confirmé que l'Algérie apprécie l'importance de l'action commune et de la coopération régionale et internationale dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme.
L'adhésion à ce mécanisme africain, poursuit M. Tabi, traduit la conviction nationale que la consécration des droits de l'Homme et des peuples requiert la mise en place d'une protection judiciaire adéquate à même de garantir ces droits en cas de violation ou de déni. Il a ajouté qu'à « travers ses structures juridiques et judiciaires, l'Algérie continue à traduire les contenus de ces textes dans ses lois de droit procédural et objectif, en s'adaptant aux évolutions internationales en matière de protection de l'être humain contre tout ce qui est susceptible de porter atteinte à ses droits fondamentaux» .
Le ministre a aussi précisé que l'objectif est « d'étendre la sécurité juridique et judiciaire, comme deux principaux facteurs de la paix et de la sécurité dans le monde entier » ajoutant que « l'Algérie veille, depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, à exprimer et mettre en avant l'importance de l'action commune et de la coopération régionale et internationale en matière de respect et de promotion des droits de l'Homme ».
Il a expliqué que la présence du Premier ministre est une indication de l'intérêt accordé par les autorités à la question des droits de l'homme aux niveaux national, régional et international conformément aux directives du Président de la République.
M. Tabi a tenu à féliciter la Cour africaine, présidente, magistrats, cadres et fonctionnaires pour « les efforts déployés en matière de protection des droits de l'Homme et des peuples dans le continent africain », soulignant qu'elle est devenue une référence judiciaire et un noble symbole pour toute l'humanité.

Sihem B.

ATTAF EN VISITE DE TRAVAIL EN ROUMANIE

Echange de vues sur des dossiers économiques et politiques

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a entamé lundi soir une visite de travail en République de Roumanie, à l'invitation de son homologue, Luminita Odobescu. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.
« Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints visant à renforcer les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, ainsi que les échanges de vues et la coordination sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun », est-il précisé.
Durant la journée d'hier, M. Attaf a été reçu, à Bucarest, par son homologue roumaine, Mme Luminita Odobescu.
Les entretiens ont principalement porté sur l'évaluation des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans différents domaines tels que le commerce, l'énergie, la formation, l'enseignement supérieur et l'agriculture, ainsi que du fonctionnement des mécanismes encadrant les relations algéro-roumaines, selon la même source.
"Dans une optique ambitieuse et pragmatique, les deux parties sont convenues des objectifs et priorités de la coopération bilatérale pour la période à venir ainsi que du calendrier des prochaines échéances bilatérales, dont la prochaine session de la Commission mixte de coopération économique et technique", a précisé le communiqué.
Les deux ministres ont, par ailleurs, passé en revue les développements de la situation aux niveaux régional et international et procédé à un échange de vues, notamment sur la cause palestinienne "à la lumière de la terrible tragédie et des souffrances endurées par le peuple palestinien dans la bande de Ghaza assiégée devant l'incapacité du Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité".
Ils ont également "échangé et partagé des analyses sur les développements dans les régions d'appartenance des deux pays", notamment la crise ukrainienne, les crises au Mali et au Niger, et la question du Sahara occidental, a ajouté la même source.
Au terme de la rencontre, les deux parties se sont félicitées du succès de la session de formation conjointe sur la sécurité et la paix au Sahel, organisée à Alger en octobre dernier au profit des représentants de nombreux pays africains, convenant de perpétuer et d'étendre cette initiative à l'avenir, en sus de la coordination au sein des organisations internationales, selon la même source. Attaf a également été reçu par le président du Sénat roumain, Nicolae Ciuca.
La rencontre a constitué une occasion pour affirmer la forte volonté politique animant les deux pays pour raviver le patrimoine historique commun et saisir les opportunités disponibles en vue de renforcer les relations de coopération et de partenariat.

Manel B.

PRÉSIDENCE

Tebboune a reçu le président du MSP

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier, le président du Mouvement de la société pour la Paix (MSP), Abdelali Hassani, à sa demande.
Dans une déclaration à l'issue de l'audience, M. Hassani a déclaré : « J'ai eu l'honneur d'être reçu par le président de la République à ma demande, compte tenu de la situation délicate que traversent le pays et l'ensemble de la nation islamique pour discuter des questions internationales et nationales et en premier lieu de la question palestinienne ». Il a tenu à préciser que « la cause palestinienne est devenue la première préoccupation de l'opinion publique nationale, internationale et régionale » affirmant que « nous avons salué toutes les positions affichées par l'Algérie pour soutenir la cause palestinienne et soutenir nos frères palestiniens à Ghaza notamment en termes de démarches diplomatiques et juridique ainsi que sa position humaniste ».En outre, « des questions d'intérêt national ont été discutées avec le président de la République et soumises à consultation. Il s'agit notamment celles ayant trait au front social, à la situation économique du pays et aux questions auxquels les Algériens devraient s'y atteler afin de créer un consensus national ». Il explique à ce sujet qu'il s'agit de « rassembler les Algériens autour du développement et la promotion de pays en vue de le fortifier et de défendre son unité et ses frontières », enchaînant qu'il s'agit aussi de « surmonter le contexte régional et mondial difficile ».
Ceci d'autant que « l'Algérie est un pays central en Afrique, dans le bassin méditerranéen et est représenté au Conseil de sécurité ». Abdelali Hassani a conclu sa déclaration en estimant que cette audience accordée par le président de la République a été l'occasion d'échanges et de concertation, et d'écoute des explications du président Tebboune notamment sur la question palestinienne et sur les questions socio-économiques nationales et régionales.

Sihem Bounabi

UN MOIS DE RÉSISTANCE DANS LA BANDE DE GHAZA

Israël compte ses pertes

Un mois après le début de l'agression terroriste contre la bande de Ghaza, l'armée sioniste s'enlise davantage et ne réalise aucun de ses objectifs qui étaient de «déraciner» le mouvement de la résistance palestinienne Hamas de Ghaza et de « liquider » ses chefs. Les combattants de la résistance palestinienne infligent de lourdes pertes, matérielles et humaines, aux forces d'occupation qui mènent l'assaut terrestre sur l'enclave palestinienne sous blocus depuis plus de 16 ans.



La résistance inflige de lourdes pertes aux forces d'occupation.

L'invasion terrestre tourne au cauchemar pour la soldatesque israélienne qui ne parvient pas à prendre pied à Ghaza. Confrontés à une résistance armée, farouche, organisée et efficace, les israéliens essuient de grandes pertes à chaque tentative d'incursion et se retirent laissant derrière eux leurs chars et blindés calcinés par les feux de la résistance. Ayant échoué à entrer dans la ville de Ghaza, l'entité sioniste se venge sur les civils en accentuant les raids aériens et les bombardements à l'artillerie lourde.

Les sionistes ont payé fort les tentatives d'incursion dans les quartiers El Zeitoun, au nord du camp balnéaire et à l'est de Beit Hanoun. Selon des chiffres israéliens, 35 soldats ont été neutralisés par les combattants et plus de 350 autres sont blessés. Les chiffres israéliens restent invérifiables puisque de sévères restrictions médiatiques et censure sont imposées aux médias et aux statistiques sur les victimes de la guerre imposée à la bande de Ghaza. Si ces raids ne lui ont pas apporté la victoire terrestre, ils ont, en revanche, détruit une grande partie de la ville palestinienne et fait plus de 10.000 victimes parmi les civils. Les crimes abjects de l'armée d'occupation sioniste, meurtres, destructions et déplacement, entrent en droite ligne avec les crimes de guerre et les crimes contre l´humanité tels que prévus par le droit international et notamment les conventions de Genève sur la protection des civils et des infrastructures économiques et sociales en temps de guerre.

La politique de la terre brûlée menée par l'occupation sioniste dans la bande de Ghaza, a empêché de poursuive les opérations de libération des prisonniers, selon le porte-parole des Brigades du martyre Izz al-Din al Qassem, la branche militaire du mouvement Hamas, Abou Obeida.

Il a révélé, hier, qu'al Qassem était, il y a quelques jours, sur le point de libérer 12 détenus de nationalités étrangères, mais l'occupation sioniste a fait obstacle à cette opération, notant que la situation sur le terrain engendrée par l'agression israélienne menace leur vie et entravent ce processus.

Il convient de rappeler que, le 23 octobre dernier, la résistance à Gaza a libéré deux prisonnières israéliennes détenues par le Hamas lors de l'opération Déluge d'Al-Aqsa via le poste frontière de Rafah, grâce à la médiation qatarie. Selon le porte-parole, l'ennemi israélien a refusé d'accepter les deux prisonnières qu'Al Qassem avait décidé de libérer pour des raisons humanitaires et médicales.

« En réponse aux efforts du Qatar, deux détenus américains ont été libérés pour des raisons humanitaires », a souligné Abou Obeida, ajoutant que leur libération est venue prouver au « peuple américain et au monde que les affirmations du président américain Joe Biden et de son administration fasciste sont fausses ».

S'agissant des prisonniers « israéliens », en majorité militaires, le Hamas avait indiqué qu'il «ne discuterait pas du sort des prisonniers de l'armée israélienne tant que Tel Aviv n'aurait pas mis fin à son agression contre la bande de Gaza ».

Au moment où les Palestiniens cherchent par tous les moyens à protéger les prisonniers, dont plus de 50 ont été tués par des raids israéliens, l'armée d'occupation cible ouvertement les quartiers résidentiels, les hôpitaux, les écoles et les mosquées, tuant plus de 10.000 personnes.

LA MOITIÉ DES VICTIMES SONT DES ENFANTS

Le ministère de la Santé à Ghaza a annoncé hier que 10.328 personnes ont été tuées dans les bombardements sionistes dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre, le 7 octobre. Le bilan des morts dans la bande de Gaza de cette guerre entrée hier dans son deuxième mois avait franchi le seuil de 10 000 morts, en majorité des enfants.

Alors que le nombre de morts parmi les enfants dans la bande de Gaza a dépassé le cap des 5000, Médecins sans Frontières (MSF) a réitéré hier son appel à un cessez-le-feu. C'est un besoin immédiat, vital, a souligné Claire Magone, la directrice générale de l'ONG, précisant que c'est «la condition sine qua non de l'aménagement de véritables espaces d'humanité à Gaza».

Compte tenu des bombardements qui touchent tout le territoire et singulièrement les hôpitaux, a-t-elle expliqué, «il n'y a qu'un cessez-le-feu qui puisse permettre d'organiser le déploiement des secours» dans le territoire palestinien.

Et Michel-Olivier Lacharité, le responsable du programme Urgences de MSF, d'insister : «Si la conférence humanitaire internationale [qui doit se tenir à Paris ce jeudi] n'aborde pas la question du cessez-le-feu, les discussions seront seulement cosmétiques».

160 personnels de santé sont morts à Gaza.

L'Organisation mondiale de la Santé livre un bilan glaçant du premier mois de conflit entre le Hamas et Israël. «Plus de 160 personnels de santé sont morts dans l'exercice de leurs fonctions en s'occupant des blessés et des malades. Ce sont ces personnes qui assurent le fonctionnement du système de santé grâce à leur dévouement, car elles ont trouvé le moyen de maintenir un certain niveau de service», affirme le porte-parole Christian Lindmeier.

Il appelle à une levée des restrictions sur l'aide médicale, affirmant que certaines opérations chirurgicales, y compris des amputations, se déroulaient sans anesthésie.

PLUS DE 36 JOURNALISTES TUÉS

Un journaliste de plus tué dans la bande de Gaza. L'agence de presse officielle palestinienne Wafa a annoncé hier qu'un de ses journalistes à Gaza avait été tué dans une frappe israélienne. Selon l'agence, 42 membres de la famille de son journaliste Mohammad Abou Hassira, «dont ses enfants et ses frères», ont également péri dans le bombardement de sa maison. Au moins 36 journalistes et employés de médias ont été tués.

Israël tente de détruire toutes les infrastructures à Ghaza, le nombre de mosquées endommagées par les bombardements barbares de l'armée sioniste s'élève à 192, selon les autorités palestiniennes locales.

Salama Marouf, un responsable des médias à Ghaza, a déclaré lors d'une conférence de presse que 192 mosquées ont été endommagées, dont 56 ont été complètement détruites par l'occupation, en plus de trois églises visées par les bombardements.

« Treize établissements de santé ont été gravement endommagés et 16 hôpitaux et 32 centres de santé ont été mis hors service », a-t-il ajouté.

Il a également signalé que 222 000 logements ont été endommagés, 10 000 bâtiments ont été complètement démolis et 40 000 logements ont été complètement détruits par l'occupation et 222 écoles ont été également détruites.

Mohamed Mecelti

PROMOTION DES EXPORTATIONS

L'ENGAGEMENT DU MINISTÈRE DES FINANCES

Le département des Finances a exprimé sa disponibilité à accompagner les exportateurs. Des mesures sont déjà prises dans cette perspective, à commencer par les avantages fiscaux, à l'instar de la suppression de la TAP. D'autres mesures et réformes fiscales vont être décidées dans le cadre du Conseil national de la fiscalité, en concertation avec les opérateurs économiques, lesquels sont appelés à faire des propositions sur cet espace récemment créé.

C'est un message d'assurance qu'a lancé hier le ministre des Finances, Faid Laaziz, aux exportateurs, à l'occasion de la tenue d'un atelier sur les procédures bancaires, douanières et fiscales relatives à l'exportation, qu'il a co-présidé avec le ministre du Commerce. Il a fait part des mesures prises par son département à même de faciliter les exportations, pilier de l'économie.

Le ministre, qui a réitéré l'accompagnement du département des Finances pour l'activité d'exportation, a évoqué les mesures prises en matière de facilité douanière et aussi les avantages fiscaux accordés, citant la suppression de l'IRG, l'IBS et aussi la suppression de la TAP. «La suppression de la TAP, principale ressource des collectivités locales, va être compensée par une taxe sur les revenus pétroliers», a-t-il précisé, signalant l'accompagnement qui est aussi assuré par le système bancaire. «Les banques sont là pour vous accompagner. La banque est un partenaire de l'entreprise», a souligné M. Faid, qui s'adressait aux opérateurs économiques.

Le soutien et l'accompagnement de la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) a également été évoqué par le ministre, qui a annoncé l'augmentation du capital de la compagnie de 3 à 10 milliards. M. Faid a, en outre, invité les opérateurs économiques à investir le Conseil national de la fiscalité récemment créé, qui est considéré comme un espace idoine pour recueillir toutes les propositions et doléances des exportateurs. «Toutes les réformes fiscales et propositions vont être discutées dans cet espace. Les décisions de réformes fiscales vont être prises en fonction de vos propositions», a-t-il indiqué.

Le ministre est, par ailleurs, revenu sur le développement du commerce extérieur, signalant la baisse du volume des exportations durant le premier trimestre de l'année en cours. Elles étaient de l'ordre de 26,4 milliards de dollars, dont 23,9 milliards de dollars d'exportation des hydrocarbures.

Le ministre a ainsi signalé un recul du volume des exportations en comparaison à la même période de l'année dernière, où elles ont atteint les 30,2 milliards de dollars, dont 27 milliards de dollars des exportations des hydrocarbures. Le ministre, qui a signalé la hausse des exportations hors hydrocarbures, lesquelles sont passées de 1,9 milliard de dollars en 2019 à 6 milliards de dollars en 2022, a cependant signalé un recul de ces dernières durant le premier semestre de l'année en cours. «Les exportations hors hydrocarbures sont estimées à 2,5 milliards de dollars, soit 9,4 % de l'ensemble des exportations, alors qu'elles étaient de 3,2 milliards de dollars durant le premier semestre 2022», selon le ministre, qui a noté une baisse de 22,4 %, due principalement au recul des exportations des produits semi-finis.

Pour ce qui est des importations, le premier argentier du pays a fait savoir que ces dernières ont enregistré une augmentation durant le premier semestre de l'année 2023 en comparaison avec celles enregistrées durant la même période de l'année dernière. «Elles sont passées de 19,7 milliards de dollars à 20,7 milliards de dollars», a-t-il précisé.

La balance commerciale a cependant enregistré un excédent d'une valeur de 5,7 milliards de dollars durant le premier semestre de l'année, alors qu'elle avait enregistré 10,6 milliards de dollars durant la même période 2022.

Le ministre a ainsi souligné la nécessité de hisser le niveau des exportations à des niveaux supérieurs et les diversifier car, selon lui, «on ne peut pas compter sur des facteurs externes comme les prix du pétrole pour améliorer notre balance commerciale», en plus de maîtriser les importations.

Pour sa part, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a rappelé l'importance de l'organisation des ateliers qui impliquent toutes les parties prenantes dans l'activité d'exportation, soulignant le succès de premier atelier organisé avec le département du Transport.

«L'objectif de ces ateliers est de lever toutes les entraves devant les exportateurs et unifier la vision entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques», a-t-il précisé à l'ouverture des travaux de l'atelier. Selon lui, atteindre les objectifs tracés visant l'augmentation du volume des exportations passe par l'adoption d'une approche participative dans le but d'éliminer tous les obstacles, bureaucratiques, législatifs et autres.

Lilia Aït Akli



Le ministre des Finances, Faid Laaziz.

Foncier économique : promulgation de la loi la semaine prochaine

TRÈS attendue, la loi sur le foncier économique sera signée et promulguée la semaine prochaine. L'affirmation vient du ministre des Finances, lequel a signalé la dernière réunion de la Commission paritaire au niveau De l'Assemblée populaire nationale (APN) pour lever la dernière réserve. Cette loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, vise à aplanir tous les obstacles qui se dressaient devant les investisseurs en matière d'accès au foncier économique, et prévoit plusieurs facilitations et avantages, avait déjà affirmé le ministre des Finances.

L. A. A.

Prise en charge des doléances des exportateurs : création d'une Commission mixte

L'ATELIER sur les procédures bancaires, douanières et fiscales relatives à l'exportation s'est soldé par la décision de créer une commission mixte composée du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et celui des Finances ainsi que des associations des exportateurs et du patronat. Sa mission sera d'étudier les problèmes qui entravent l'acte d'exporter dans son volet financier. Notons que toutes les parties concernées, à savoir, les cadres des secteurs du Commerce et des Finances, de la Banque d'Algérie, des Douanes et des Impôts ainsi que des représentants de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), des représentants de banques, des représentants de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), les présidents d'associations professionnelles et des représentants des filières professionnelles et d'entreprises exportatrices dans divers secteurs, ont pris part aux travaux de cet atelier.

L. A. A.

DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE

L'Opep optimiste

L'ORGANISATION des pays exportateurs de pétrole (Opep) reste positive sur la demande de brut et l'économie mondiale. C'est ce qu'a affirmé hier son secrétaire général, Haitham al-Ghais. «Nous sommes optimistes en ce qui concerne la demande. Nous sommes encore assez solides sur ce plan», a-t-il insisté lors de l'Argus European Crude Conference» à Londres. «Certains pensent encore que la demande de pétrole atteindra son maximum avant la fin de la décennie», a-t-il noté, affirmant ensuite que l'Opep prévoit quant à elle que «la demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 17% d'ici à 2045».

En septembre, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) avait en effet déclaré que pour la première fois, la demande mondiale de pétrole, de gaz et de charbon devrait atteindre son maximum cette décennie en raison de la croissance spectaculaire des technologies énergétiques plus propres et des voitures électriques. Dans son rapport 2023 sur les perspectives de la demande pétrolière mondiale publié en octobre, l'Opep avait cependant estimé la demande mondiale à 116 millions de barils par jour d'ici 2045. «Nous voyons toujours une économie mondiale saine et en croissance malgré tous les défis, les pressions inflationnistes, les mesures prises par les banques centrales du monde entier pour maîtriser l'inflation», a poursuivi le secrétaire général de l'Opep.

Le secrétaire général a également précisé qu'il ne pouvait pas prévoir l'issue de la prochaine réunion ministérielle des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) prévue à Vienne le 26 novembre. «Tout ce que je peux dire pour l'instant, c'est que nous continuons à surveiller quotidiennement les fondamentaux de l'offre et de la demande. Et lorsque les ministres se réuniront à Vienne, ils examineront tout cela et prendront les mesures qui s'imposent», a-t-il précisé. L'Opep+ a adopté une approche plus volontariste pour «maintenir l'équilibre du marché», a rappelé Haitham al-Ghais. L'Arabie saoudite et la Russie ont d'ailleurs réaffirmé dimanche qu'ils maintiendraient leurs baisses de production et d'exportation dans les volumes prévus jusqu'à la fin de l'année.

S. N.

AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT

Les propositions de la Fédération des consommateurs

Les consommateurs assistent, impuissants, à une flambée des prix qui a touché la majorité des produits alimentaires et autres services. Le président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), Zaki Hariz, a appelé à la nécessité d'adopter une politique reposant sur la planification et la prospective sur la consommation pour identifier les besoins nationaux et assurer la régulation du marché et des prix.


Le président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz.

Zaki Hariz, qui s'exprimait hier lors du forum du quotidien El Moudjahid, a soulevé la question de la baisse du pouvoir d'achat et de la flambée continuelle des prix des produits, y compris alimentaires. Il a estimé nécessaire de mettre en œuvre des «solutions urgentes» et d'adopter des mécanismes «efficaces» pour contrer la baisse du pouvoir d'achat du citoyen et la hausse «sensible» des prix de tous les produits de consommation.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la baisse du pouvoir d'achat, a déclaré l'intervenant, qui a cité, entre autres, l'absence des mécanismes de contrôle commercial, la dépréciation de la monnaie nationale, l'arrêt des grands projets, la hausse des prix de certaines matières premières dans les Bourses internationales, l'augmentation des coûts des transports internationaux et les difficultés rencontrées par le commerce extérieur.

Pour remédier à cette situation, le président de la FAC a suggéré une série de propositions en vue d'assurer la stabilité du marché et améliorer le pouvoir d'achat des Algériens, citant, à titre d'exemple, l'amélioration de la valeur du dinar face aux différentes monnaies à hauteur de 30 %, la suppression de l'impôt sur le revenu brut des salaires inférieurs à 50 000 DA et l'augmentation du salaire minimum de 20 000 à 30 000 DA. Il a également proposé la hausse des salaires de moins de 80 000 DA.

Le président de la FAC a également appelé à une plus grande équité dans le paiement des impôts et des taxes. Il a ainsi suggéré la baisse de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée). «Le taux actuel de la TVA, 19 %, est l'un des plus élevés au monde. Il se répercute négativement sur le pouvoir d'achat des consommateurs», a-t-il estimé, rappelant que c'est le client final qui la paie. Il a suggéré la baisse de l'IRG pour les salariés d'au moins 10 %.

L'autre point essentiel soulevé par M. Hariz est de reconsidérer le droit du travail en modifiant les horaires de travail de 7 h à 14 h, et en autorisant la duplication des flux du travail afin que le travailleur puisse améliorer son pouvoir d'achat.

Il a également relevé l'importance de faciliter les démarches du commerce extérieur en s'appuyant sur la digitalisation des départements et institutions concernés par l'importation et l'exportation, libérant ainsi le long stockage des marchandises et des conteneurs, et épargnant à l'importateur de matières premières des dépenses supplémentaires, qui sont finalement payées par le consommateur final, estimées entre 10 et 20 % de la valeur de la marchandise. Afin de contribuer à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, le président de la FAC a préconisé l'ouverture et l'encouragement de la concurrence loyale dans divers domaines de consommation, de services, de santé et autres, à travers, notamment, la levée des obstacles administratifs, et ce en vue de mettre fin à la hausse des prix.

Il a aussi suggéré la création de banques d'affaires ainsi que de banques islamiques publiques, en rassurant les déposants de fonds en échange de droits simples «afin que nous puissions absorber une grande partie des liquidités et stimuler l'économie nationale», a-t-il dit. L'intervenant a également appelé à la levée de la criminalisation de l'acte de gestion par un décret exécutif et à lancer des initiatives à destination des managers afin qu'ils puissent supprimer le gel des projets.

L'autre proposition phare de la FAC est le soutenir des paysans et des agriculteurs en semences, plants, engrais, médicaments et aliments pour animaux afin d'améliorer le niveau de production agricole en quantité et en qualité, et de fournir au marché des produits agricoles compétitifs à portée de main.

Dans ce sens, M. Hariz a demandé de plafonner les marges bénéficiaires des produits et services de large consommation, en particulier les légumes, les fruits, la viande, les œufs, les transports et les services médicaux, d'une part, et de subventionner les prix des légumineuses ainsi que le lait pour nourrissons.

Lynda Louifi

EXAMENS

Nouvelle méthode de calcul des moyennes

LES DIRECTEURS de l'éducation des wilayas, en collaboration avec les chefs d'établissements scolaires, devraient adopter pour l'année scolaire 2023/2024 une méthode commune pour le calcul des moyennes des examens semestriels dans les trois paliers de l'enseignement. Un des axes de la réforme de l'éducation nationale concerne les systèmes d'évaluation des examens nationaux, en vue de promouvoir l'égalité des chances au sein du système éducatif algérien. Le ministère de l'Education nationale, dans une note relative au calendrier pédagogique de l'année scolaire en cours, a dévoilé les modalités relatives au calcul des moyennes. Ainsi, pour les élèves de première année primaire, l'évaluation continue prendra en compte les acquis en matière de langue et de calcul. Le système de notation ne s'exprimera pas par une note sur une échelle donnée mais par une observation d'appréciation. Désormais, le calcul de la moyenne de «l'évaluation des matières linguistiques» pour les élèves de troisième, quatrième et cinquième années se basera sur plusieurs critères, tels que la compréhension orale, l'expression orale, la lecture, la dictée, les leçons apprises et la production écrite. En outre, l'évaluation continue en mathématiques suivra une méthode similaire, englobant des domaines comme les nombres et le calcul, les grandeurs et les mesures, l'organisation des données, l'espace et la géométrie.

Pour l'enseignement moyen, une standardisation de la moyenne d'évaluation continue est également au programme. Cette méthode combine la note d'évaluation des activités avec la note de l'examen surveillé, le tout divisé par deux et multiplié par trois pour obtenir la moyenne semestrielle de chaque matière. La moyenne annuelle sera désormais calculée en additionnant les moyennes des trois trimestres et en divisant le total par trois. Cette réforme vise à éliminer les disparités dans l'évaluation des élèves et à garantir une équité accrue au sein du système éducatif algérien. Cependant, pour le palier secondaire de l'enseignement secondaire général et technologique, les inspecteurs des lycées recommandent l'utilisation d'une méthode uniforme pour calculer les moyennes semestrielles en langues. Cette méthode consiste à additionner les notes de l'évaluation continue, de l'examen surveillé, de l'expression orale et de l'examen semestriel, puis multiplier le résultat par deux et diviser le tout par cinq.

Lynda L.

ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES

Alerte sur la consommation excessive de pain blanc

LE NOMBRE de diabétiques en Algérie augmente chaque année. Il peut atteindre les cinq millions d'ici à 2030 en raison, entre autres, des habitudes alimentaires, notamment la consommation excessive de pain blanc. C'est le constat du président de l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger, Fayçal Ouhadda, qui a alerté sur les conséquences de la consommation excessive de pain blanc sur la santé publique. «L'Algérie est classée deuxième au monde en termes de consommation de pain blanc. Cette culture alimentaire contribue de manière significative à l'augmentation du nombre de diabétiques et de maladies cardiaques en raison de l'accumulation dans le corps d'hydrates de carbone et de sucres contenus dans le pain». C'est ce qu'a indiqué le président de l'Association des diabétiques d'Alger dans sa déclaration au Jeune Indépendant, soulignant la nécessité d'adopter des mesures urgentes. «Si des mesures préventives ne sont pas prises, le nombre de diabétiques pourrait atteindre cinq millions d'ici à 2030», a-t-il alerté.

Selon lui, une baguette de pain contient l'équivalent de 24 cubes de sucre. Un taux similaire peut causer une augmentation de la glycémie, ce qui peut entraîner des complications telles que le diabète de type 2, des maladies cardiaques et des accidents vasculaires cérébraux, selon les précisions de M. Ouhadda. Celui-ci a affirmé que «les enfants ne sont pas loin de ce risque à cause de leurs habitudes de consommation aléatoires». Le pain complet ou semi-complet, riche en fibres et en nutriments et qui peut constituer une alternative, n'est pas à la portée de toutes les bourses. «Il est vendu à un prix élevé dans la majorité des boulangeries, allant de 40 à 60 DA, ce qui n'est pas toujours abordable pour les citoyens», a-t-il signalé. Il a d'ailleurs proposé aux citoyens de préparer le pain chez soi en mélangeant la farine blanche et le son de blé pour, à la fois, manger sain et réduire les dépenses.

Dans ce sens, M. Ouhadda a affirmé qu'un travail continu de sensibilisation doit se faire, notamment au niveau des hôpitaux, des universités, des écoles et même à travers des campagnes et des visites dans des endroits publics, aux quatre coins de l'Algérie, et au profit de toutes les tranches d'âge, en sus de proposer des alternatifs et des solutions pratiques aux citoyens pour les encourager à améliorer leurs habitudes alimentaires.

En plus des conséquences de la consommation excessive de la farine blanche sur la santé des citoyens, elle constitue un fardeau pour le Trésor public, sachant que ce produit est essentiellement importé et aussi subventionné.

Les besoins nationaux en matière de blé sont évalués à un peu plus de 11 millions de tonnes. Selon le rapport du département de l'agriculture des Etats-Unis (USDA), l'Algérie devrait importer 8,7 millions de tonnes de blé en 2023/2024. C'est plus que le dernier pic de 8,4 millions, qui avait été atteint en 2016/2017. En 2022/2023, l'Algérie a importé 7,5 millions de tonnes de blé, dont 4,5 millions de tonnes de blé tendre et 3 millions de tonnes de blé dur.

La hausse des importations de blé de l'Algérie est due à plusieurs facteurs, notamment la sécheresse qui a affecté la production céréalière nationale, le conflit en Ukraine qui a perturbé les exportations de céréales de la région, et la croissance de la demande intérieure de blé.

Rim Boukhari

LES ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES DE LA PÉNURIE DE L'EAU AU NIVEAU MONDIAL :

Risque de tensions planétaires et de conflits armés

Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974- Abderrahmane MEBTOUL



« Viktor Schauberger « l'eau est le sang de la terre, le support de toute vie » et Antoine de Saint-Exupéry ' Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte, sans te connaître. Tu n'es pas nécessaire à la vie : tu es la vie. »

L'eau Quant à l'Irak et à la Syrie, ils sont tous deux à la merci de la Turquie, où les deux fleuves qui les alimentent, le Tigre et l'Euphrate, prennent leur source. Grâce aux nombreux barrages qu'elle a érigés sur le cours supérieur du fleuve, la Turquie régule le débit en aval. Autre point névralgique ? l'Asie du Sud-Est, qui pourrait bien devenir une poudrière où le nord-est de la Chine recèle seulement 15% des ressources en eau du pays pour 45% de sa population totale. D'où les projets du gouvernement pour pomper l'eau au sud afin de l'acheminer au nord-est grâce à de grands projets de canaux de dérivations, selon l'expert Franck Galland. Le premier à l'est de la Chine où un grand canal puisant son eau dans le fleuve Bleu pour l'acheminer vers la région de Pékin, le second étant dérivation au centre. Mais c'est le troisième projet qui peut être source de tensions notamment avec l'Inde, le Bangladesh, voire le Pakistan. Puisqu'il concerne directement les fleuves prenant leur source dans les contreforts tibétains de l'Himalaya , expliquant que la Chine entend garder la main sur la région du Tibet, le «château d'eau de l'Asie» où l'Indus, le Gange, le Brahmapoutre et le Mékong y ont leur source. Puiser ou dériver l'eau de ces fleuves. Toujours en Asie où est concentrée la plus grande fraction de la population mondiale , le partage des eaux du Brahmapoutre apparaît comme l'une des sources de conflit potentiel entre la Chine, le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam. C'est que plus d'un tiers de l'humanité soit plus de 2 milliards d'habitants survivent avec moins de 5 litres d'eau par jour, moins de 1700 litres par an (1.7 m3), c'est ce qu'on appelle le «stress hydrique» concentré en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. Selon l'ONU, au taux actuel de croissance de la population et de ses besoins en eau douce, en 2025 la quantité moyenne d'eau douce disponible devrait chuter de 6600 à 4800 m3 par habitant et par an, soit une réduction de près d'un tiers. A cette date, les experts estiment que 5 fois plus d'habitants qu'aujourd'hui seront touchés par la pénurie d'eau, ce qui représentera 2.8 milliards d'habitants soit 35% de la population estimée de la Terre à cette époque. D'une manière générale, le défi majeur du XXIe siècle en matière d'eau sera donc vraiment d'assurer la rentabilité de la gestion de l'eau, tout en garantissant aux plus pauvres le droit d'accéder à cette ressource vitale. D'énormes investissements seront donc nécessaires pour moderniser l'existant et créer de nouveaux équipements (usines de production, réseaux de distribution, stations d'assainissement), mais aussi pour développer de nouveaux systèmes d'irrigation. Les investissements ont été évalués par le Conseil mondial de l'eau à 180 milliards de dollars par an pour les 25 prochaines années, contre 75 milliards de dollars actuellement investis chaque année. D'où l'importance d'institutions internationales de régulation et d'un marché mondial de l'eau régulé, évitant un calcul monétaire de rentabilité immédiate. Ce seront donc les décisions politiques, au niveau national et international et des agences de financement, qui joueront un rôle déterminant dans la gestion future du risque de pénurie d'eau douce. Des actions coordonnées doivent être mises en œuvre pour éviter des tensions futures et prendre des mesures au principalement au nombre quatre. Premièrement la réduction de l'envasement des barrages. Deuxièmement, le traitement approprié des eaux usées qui nécessitent la maîtrise
technologique. Troisièmement, une lutte contre le gaspillage. Globalement, seuls 55% des prélèvements en eau sont réellement consommés, les 45% restants étant soit perdus. Dans certaines grandes villes d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine comme Le Caire ou Mexico, jusqu'à 70% de l'eau distribuée est perdue par fuite dans les réseaux. Certaines nappes, qui pourtant ne se renouvellent plus ou quasiment plus à l'échelle humaine, sont fortement exploitées, notamment à des fins d'irrigation. Quatrièmement le développement des projets de dessalement de l'eau de mer dont bon nombre de pays en ont fait la priorité . Mais l'on devra protéger l'environnement en évitant que les déchets chimiques se déversent sur la mer et surtout utiliser les énergies renouvelables car ces unités demandent une forte consommation de gaz traditionnel, pouvant à court terme combiner le gaz et le solaire. Cette opération, est financièrement coûteuse, devant avoir une production à grande échelle afin de diminuer à moyen terme les coûts, le prix du mètre cube d'eau actuellement étant excessivement cher et une des solutions étant une nouvelle gouvernance est de trouver l'équilibre entre une politique des prix appropriée afin d'éviter le gaspillage de cette ressource rare et la satisfaction des besoins des plus défavorisés .

En conclusion, quelles leçons tirer pour l'Algérie où pour l'Afrique du Nord une étude de l'ONU prévoit une sécheresse de grande ampleur entre 2025/2030 qui aura des répercussions économiques et sociales, voire sécuritaires (voir revue Djeich 2022/2023 de l'état-major de l'ANP/MDN qui a consacré une d'importantes contributions à ce sujet). L'Algérie, pays méditerranéen qui glisse vers la semi-aridité avec des risques de désertification élevés, ce qui expliquent les décisions récentes du barrage vert dont l'idée date déjà sous la présidence de feu Houari Boumediene vers les années 1970. Ce programme prévoit des opérations de reboisement d'une superficie de 17.000 hectares sur 7 ans avec un budget de 75 milliards de dinars entre 2023/2030 permettant selon des responsables cités par l'APS l'élimination de 2.000 tonnes de carbone. Comme la politique actuelle est axée sur de nombreux projets de dessalement de l'eau de mer sur toute la côte mais qui renvoie au prix de cession de l'eau Pour 2021/2022, les tarifs de base d'eau potable en Algérie sont de 6,3 DA/m3 pour les zones 1, 2 et 3 et de 6,1 DA en ce qui concerne la zone 4 et de 5,8 DA pour la zone 5. Alors que le coût moyen selon certaines estimations varie entre 80 à 130 dinars le mètre cube avec d'importantes variations . Ainsi le coût du mètre cube d'eau est estimé à 120 dinars dans les wilayas du Sud , à 200 dinars pour certaines régions montagneuses. Selon certaines estimations, le coût du mètre cube d'eau obtenu par le dessalement d'eau de mer varie entre 0,65-0,85 dollar (91 à 130 dinars selon le cours dinar/dollar) le mètre cube, en plus des énormes investissements nécessaires pour mettre en place ces usines. La différence entre le prix réel et le prix de cession (il en est de même pour l'électricité-gaz) ce qui renvoie à la politique des subventions généralisées que supporte le trésor algérien, tant qu'il y a la rente des hydrocarbures . A titre de comparaison, à prendre avec précaution car le Smig de l'Algérien est d'environ 15/20% de celui de l'européen, en 2021, le prix moyen de l'eau (eau potable et assainissement inclus) s'établit à 4,19 euros par mètre cube sur le bassin Seine-Normandie, toutes taxes comprises, et pour une consommation annuelle de référence de 120 mètres cube. Qu'en sera-t-il de la nappe de l'Albien qui est la plus grande nappe d'eau souterraine au monde étant à cheval sur trois pays, la Libye (20%) la Tunisie (10%) et l'Algérie ayant la plus grande surface, 70% située au sud-est du pays contenant plus de 50 000 milliards de mètres cubes d'eau, qui bien utilisés pourrait dynamiser l'agriculture saharienne, mais sous réserve d'une étude approfondie tant de la rentabilité économique que de la préservation de l'environnement et l'équilibre écologique, donc devant éviter toute extrapolation irréaliste. .Et pour terminer cette modeste contribution je citerai le poète britanno-américain W.H Auden « des milliers de gens ont vécu sans amour, pas un n'a vécu sans eau » et le peintre et homme de science italien Léonard de Vinci « l'eau est la force motrice de la nature »

ademmebtoul@gmail.com

LOI CRIMINALISANT LA NORMALISATION AVEC ISRAËL

La volte-face de Kais Saïd

Kais Saied, qui qualifie la normalisation avec Israël de « haute trahison », considère pourtant qu'une loi criminalisant les liens avec ce pays porterait atteinte à la sécurité de la Tunisie

Dans le contexte du conflit israélo-palestinien, les débats autour du texte, qui considère comme un « crime de haute trahison » tout lien avec Israël, au niveau des institutions, des entreprises et des particuliers, ont animé le Parlement en fin de semaine dernière.
Le président du Parlement Brahim Bouderbala qui, à l'ouverture des travaux, avait parlé d'une « parfaite harmonie entre le Parlement, le président et l'opinion publique » sur cette question, a ajourné la séance sans vote jeudi 2 novembre.
Il a pris cette décision après avoir été « informé par le président Kais Saied que le projet de loi incriminant la normalisation avec l'entité sioniste porterait atteinte à la sécurité de la Tunisie ».
Vendredi 3 novembre, l'Assemblée n'a pas repris ses travaux, mais des députés, dont Abderrazek Aouidet, membre du groupe de partisans de Kais Saied, à la tête du bloc « La ligne nationale souveraine » ayant élaboré le texte, a insisté pour qu'elle soit votée.
« Nous sommes déterminés à faire passer cette loi », a déclaré le député, affirmant qu'elle « ne va aucunement à l'encontre des intérêts déclarés de la Tunisie et n'affecte absolument pas la bonne marche des institutions de l'État ».
D'autres parlementaires ont estimé que la proposition de loi était vague et donc « dangereuse » et que des consultations avec d'autres parties prenantes, dont le ministère des Affaires étrangères, étaient indispensables lors de son élaboration, ce qui n'a pas été fait.
La Tunisie, qui a accueilli l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à l'époque de Yasser Arafat de 1982 à 1994, soutient fermement la cause palestinienne. Le président Saied, qui avait fait de celle-ci un des points forts de sa campagne, a affirmé ces dernières semaines que la normalisation représentait une « haute trahison ». En 2021, il avait déjà tenu des propos similaires.


Un drapeau palestinien à l'Assemblée des représentants du peuple, à Tunis.

« Ce n'est pas une situation normale d'être sous occupation et ce n'est pas une situation normale d'avoir des relations avec l'occupant, chaque pays est libre dans ses choix, mais il s'agit d'une trahison », avait-il déclaré en marge de sa présence à Paris pour le Sommet sur le financement des économies africaines. « Je considère le déni du droit palestinien comme une haute trahison. »
Le projet de loi sur la criminalisation de la normalisation avec Israël est un vieux sujet. Le Parlement tunisien avait déjà rejeté en 2018 un projet de loi visant à criminaliser la normalisation avec Israël, proposé en 2015 par le Front populaire (gauche).
En 2012, un projet de loi similaire avait été aussi rejeté par la majorité de l'Assemblée qui rédigeait la Constitution.
En mai 2021, une manifestation, à laquelle avaient participé des organisations de la société civile et des politiques, toutes tendances confondues, avait été organisée à Tunis pour revendiquer l'adoption de cette loi.
Des slogans tels que « Le peuple veut la criminalisation de la normalisation », « Palestine libre, sionistes dehors ! » ou encore « Le peuple tunisien est un peuple libre... La normalisation ne passera pas » avaient été scandés par des centaines de participants.
Mercredi 1er novembre, le chef de la diplomatie Nabil Ammar avait appelé « à étudier les répercussions » du texte et à prendre « du temps » pour l'examiner, jugeant impossible de le « promulguer en deux jours ».
La loi prévoit des peines de six à douze ans de prison pour toute « communication, contact, propagande, conclusion de contrats ou coopération, directement ou indirectement, par des personnes physiques ou morales de nationalité tunisienne avec toutes les personnes physiques et morales affiliées à l'entité sioniste ».
Toute interaction est interdite aussi aux Tunisiens avec « les individus, les institutions, les organisations, les entités gouvernementales ou non gouvernementales » liés à Israël.
La communauté juive tunisienne compte un millier de personnes, dont une majorité vivent sur l'île de Djerba (sud), où est organisé tous les ans en mai un pèlerinage à la synagogue de la Ghriba qui attire des milliers de personnes.

ABSTENTION À L'ONU

Le 27 octobre, la Tunisie s'est par ailleurs abstenue de voter pour la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à une trêve humanitaire immédiate à Gaza.
Dans une allocution prononcée lors de la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU, le représentant permanent de la Tunisie auprès de l'ONU, Tarak Ladab, a expliqué que la situation « grave et sans précédent » dans la bande de Gaza nécessitait une position « plus claire » que celle décrite par la résolution.
Il a également souligné que ladite résolution ne condamnait pas les crimes de guerre et le génocide commis par les forces de l'occupation contre les Palestiniens.
Le diplomate tunisien a, dans ce contexte, ajouté que la Tunisie s'était abstenue de voter « conformément à sa position de principe qui condamne fermement les atrocités commises par l'entité sioniste contre le peuple palestinien ».
« La Tunisie poursuit son soutien indéfectible au peuple palestinien pour recouvrer tous ses droits légitimes », a-t-il réaffirmé, appelant à imposer le respect des résolutions onusiennes émises pour mettre fin aux agressions contre la Palestine. Le projet de résolution a été adopté par 120 voix pour, 14 contre et 45 abstentions.

R. I.

POLOGNE

Grogne des transporteurs routiers face à la concurrence ukrainienne

PLUSIEURS DIZAINES de compagnies de transport polonaises ont bloqué le 6 novembre trois points de passage entre la Pologne et l'Ukraine pour protester contre la concurrence, selon elles déloyale, des entreprises ukrainiennes. Des camions alignés par des manifestants ont bloqué le 6 novembre la quasi-totalité du trafic routier de trois points de passage entre l'Ukraine et la Pologne à Dorohust, Hrebenne et Korczowa, situés respectivement au nord, au centre et au sud de la frontière entre les deux pays. Pologne : des camionneurs bloquent des postes-frontières avec l'Ukraine Plusieurs dizaines de compagnies de transport polonaises dénonçaient ainsi la concurrence qu'ils jugent déloyale de la part des entreprises ukrainiennes. Selon eux, leurs revenus ont chuté suite à la libéralisation des règles de transport frontalier par l'Union européenne. «Nous voulons la restauration des règles de concurrence loyale», a déclaré à l'AFP à Dorohusk Rafal Mekler, co-organisateur de la manifestation. «Leurs coûts d'entretien du camion, de recrutement d'un chauffeur ou simplement de lancement d'une entreprise ou d'assurance sont bien inférieurs comparé à la Pologne», a expliqué à l'agence de presse française Marek Oklinski, propriétaire d'une compagnie de transport. «Ils poussent les prix vers le bas et prennent la marchandise que nous transportions avant», ajoute-t-il. Libéralisation des échanges UE-Ukraine Fin juin 2022, dans la foulée de l'offensive russe, l'Union européenne et Kiev avait signé un accord sur la libéralisation du transport routier afin de stimuler les exportations ukrainiennes. D'une durée initiale d'un an, cet accord a été reconduit jusqu'en juin 2024 et exempte les chauffeurs ukrainiens d'être en possession d'un permis de conduire international afin de rouler dans l'UE. «Au cours de sa période de validité, le volume du trafic routier de marchandises bilatéral et de transit a augmenté de plus de 50%», s'était félicité en mars le vice-Premier ministre ukrainien Oleksandr Koubrakov, au moment de la reconduction de l'accord avec Bruxelles. En mai 2022, le Conseil de l'UE avait adopté un règlement exonérant temporairement les Ukrainiens de tous les droits de douane aux frontières de l'Union qui n'avaient pas encore été levés dans le cadre de l'accord de libre-échange signé dans la foulée du coup d'Etat de Maïdan.

HARO SUR LES CÉRÉALES UKRAINIENNES

L'application de cette libéralisation des échanges dans le domaine des céréales en particulier avait suscité de vives protestations au printemps de la part de cinq pays frontaliers de l'Ukraine, à savoir la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie, tous criant à la concurrence déloyale face à l'afflux massif de céréales ukrainiennes à bas coût. En réponse, la Commission européenne avait octroyé à ces cinq pays une aide financière ainsi qu'un embargo limité à ces cinq Etats, à condition de ne pas bloquer le transit de ces marchandises vers les autres Etats membres. En septembre, Bruxelles avait fini par lever toutes les restrictions sur les importations de céréales ukrainiennes à destination des 27 Etats membres. Le gouvernement polonais, à l'instar des gouvernements hongrois et slovaque, avait néanmoins décidé de maintenir un embargo de manière unilatérale. Quand la Pologne se fait timorée Mais cette fois, le ministère polonais des Infrastructures a déclaré que le gouvernement ne pouvait pas satisfaire aux revendications des manifestants au vu des règles européennes : «L'accord a été signé par l'UE [...] d'un point de vue pratique, la Pologne n'a pas les moyens de restaurer le système de permis avant l'expiration de l'accord en question», a indiqué le ministère dans un communiqué adressé le 6 novembre à l'AFP, appelant les manifestants à cesser leurs blocages. Depuis le début de l'intervention russe en Ukraine, le parti conservateur au pouvoir s'est affiché en soutien indéfectible de Kiev contre Moscou, alternant cette posture internationale avec des aménagements ponctuels pour donner satisfaction à son électorat en interne. Cela n'a pourtant pas empêché sa défaite en octobre dernier au profit de l'opposition pro-européenne. **R. I.**

PRODUCTION HALIEUTIQUE À SKIKDA

12.000 tonnes de poisson attendues

Contrairement à l'année précédente, la production de différentes espèces de poisson devrait atteindre dans la wilaya de Skikda, vers la fin de l'année en cours, les 12.000 tonnes, une performance atteinte à la faveur de la réception cette année de nombreux projets structurants pour le secteur.



A ce propos, Naïm Belakri, directeur de la pêche et de l'aquaculture, a précisé que les services en charge du secteur localement escomptaient une «augmentation substantielle» de la production halieutique comparativement à celle de 2022 qui était de l'ordre de 10.500 tonnes.

L'accroissement de la production s'explique principalement, selon M. Belakri, par l'entrée en production, en début d'année, d'une ferme spécialisée dans l'aquaculture marine, pour la première fois dans la wilaya de Skikda, en plus des premières sorties en mer d'embarcations de pêche construites dans les ateliers de construction navale, et du remplacement d'anciens bateaux devenus vétustes.

Le directeur de la pêche et de l'aquaculture a fait part, dans ce contexte, de la production, depuis janvier dernier et jusqu'à fin septembre, de 7.071 tonnes de poisson bleu, 708 tonnes de poisson blanc, 206 tonnes de crustacés, 25 tonnes de mollusques et 285 tonnes de dorade provenant de l'aquaculture marine en mer, en plus de la production de la pêche continentale dans les barrages d'El Kénitra et de Zit El Anba. Il a également indiqué que l'augmentation du nombre de bateaux de pêche immatriculés dans la wilaya a été déterminante dans l'accroissement de la production par rapport à 2022.

En effet, 4 nouvelles embarcations ont été acquises, portant leur nombre total à 259 (255 en 2022), répartis dans les 4 ports de la wilaya, à savoir Stora, El Kala, El Marsa et Oued Zhor, a fait savoir M. Belakri, ajoutant que la flotte disponible à l'heure actuelle est constituée de thoniers, de chalutiers, de sardiniers et de petits métiers.

S'agissant de l'aquaculture, le même responsable a déclaré que l'année 2023 a vu l'entrée en production, dans la commune d'El Marsa, d'une unité aquacole utilisant des cages flottantes, pouvant produire jusqu'à 800 tonnes de dorade royale, au moment où une seconde ferme pour l'aquaculture marine a été réalisée en août dernier. Cette dernière, d'une capacité de production de 420 tonnes de poisson entre dorade royale et loup de mer, entrera en production en 2024, selon M. Belakri qui a également ajouté qu'une concession a été attribuée, dans la région de Kerkera (ouest de Skikda), pour la réalisation d'une ferme spécialisée dans la mytiliculture (élevage de moules) d'une capacité de 50 tonnes/an.

22 millions de DA pour la station expérimentale d'élevage de crevettes d'El Marsa.

Une dotation financière de 22 millions de DA a été allouée, en début d'année, à la station expérimentale d'élevage de crevettes de Remila (commune d'El Marsa) afin de réhabiliter l'écloserie et assurer le suivi technique de la réalisation d'une station de pompage d'eau de mer pour la station, ainsi que l'acquisition d'équipements pour l'écloserie de Skikda, cette dernière étant considérée comme un «réservoir» de l'élevage de crevettes en Algérie, selon M. Belakri.

Ce responsable a souligné, à ce propos, qu'un ensemencement a été effectué, l'été dernier, sur la côte de Skikda au moyen de 200.000 larves de crevettes, dans le cadre de la réactivation du rôle de la station-pilote d'élevage de crevettes, l'amélioration du stock de crevettes et la durabilité de l'activité de pêche dans la wilaya.

M. Belakri a également indiqué que les larves destinées à l'élevage ont été produites au niveau des bassins de la station, après que les crevettes mères ont été capturées sur la côte d'Annaba par des associations de pêcheurs, avant que leurs œufs n'incubent et éclosent au niveau de la station pour produire des crevettes qui ne seront pêchées que l'année prochaine, lorsqu'elles auront atteint le poids de 30 à 70 grammes.

Les importants investissements consentis pour la pénéiculture (élevage de crevettes, appelé aussi crevetticulture), ainsi que pour l'élevage en mer, jugés « stratégiques », sont destinés à garantir une bonne qualité de la production et à assurer d'excellents rendements, améliorant ainsi la capacité de production de la région en matière de pêche et de ressources halieutiques.

R.R

PERMIS DE CHASSE POUR LA SAISON À GUELMA

Dix associations agréées concernés

DES PERMIS de chasse ont été délivrés aux chasseurs affiliés à 10 associations agréées, à Guelma, les autorisant à pratiquer cette activité les samedis et jours fériés. C'est ce qu'a fait savoir, hier, Boubaker Ouadi conservateur des forêts.

Le même responsable a précisé que le permis de chasse pour la saison 2023-2024 n'est délivré qu'aux personnes adhérentes à 10 associations affiliées à la Fédération de wilaya des chasseurs, soulignant que ce permis a été établi « sur la base de l'instruction du 21 septembre 2023 du ministère de l'Agriculture et du développement rural, relative à l'ouverture de la chasse pour la saison 2023-2024 ».

Il a indiqué que le permis accordé aux chasseurs relevant des 10 associations en question est valable jusqu'au 1er janvier 2024, qui marque la fin de la saison de la chasse.

Le même responsable a précisé que la chasse ne pourra être pratiquée que sur un site unique, en l'occurrence Djebel Mekiss-ba dans la commune d'Ain Makhlouf, sur une superficie de 294 hectares.

Il a aussi fait savoir que les chasseurs ne pourront chasser que la perdrix gambra à raison de deux oiseaux par journée de chasse.

Le wali de Guelma, Mme Houria Aggoun a pris un arrêté de wilaya déterminant avec précision les conditions liées à la pratique de la chasse au gibier au cours de la saison 2023-2024, des conditions que les chasseurs doivent impérativement respecter, a encore indiqué le conservateur des forêts.

Rappelant que les chasseurs doivent contracter une police d'assurance couvrant leur responsabilité civile et pénale, M.Ouadi a noté que le nombre total de chasseurs disposant d'un permis dans la wilaya est actuellement de 411 ayant auparavant suivi une formation organisée par la Conservation des forêts en coordination avec la Fédération de wilaya des chasseurs.

RÉHABILITATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION À KHENCHELA

Plus de 600 millions de DA alloués

UNE ENVELOPPE financière de 607 millions DA a été octroyée dans la wilaya de Khenchela pour les projets de réhabilitation des écoles primaires et les structures en dépendant, ont indiqué, hier, les services de la wilaya.

La même source a précisé que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire a octroyé une aide financière de 607 millions DA pour la réhabilitation des écoles primaires de 21 communes au titre de l'enveloppe financière accordée à la wilaya de Khenchela dans le cadre de la loi de finances rectificative 2023.

Cette enveloppe servira ainsi à l'exécution de travaux de réparation et remplacement des appareils de chauffage et de climatisation, d'équipement des cantines et autres travaux de restauration, est-il précisé.

Le wali, Youcef Mahiout a tenu dimanche après-midi une réunion avec les directeurs de l'administration locale, des équipements publics, de l'éducation, de la planification et du suivi du budget, de l'inspecteur général et des huit chefs de daïra pour examiner la répartition de cette enveloppe aux communes en fonction des besoins.

Le chef de l'exécutif local a préconisé d'identifier le nombre des établissements concernés dans les plus proches délais avec établissement des fiches techniques conjointement par les services techniques des 21 communes et les subdivisions de la direction des équipements publics pour les soumettre à la direction de l'administration locale afin d'engager ces opérations au cours du premier semestre 2024.

La wilaya de Khenchela compte 297 écoles primaires (66 au chef-lieu de wilaya) dont la majorité requiert des opérations de réhabilitation des classes, bureaux administratifs et cantines ainsi que leur rééquipement, est-il noté.

Selon les services de la wilaya, l'objectif de ces opérations est de contribuer à améliorer les conditions de scolarisation des élèves et leur assimilation ainsi que le travail des staffs pédagogiques et administratifs. Les mêmes services ont ajouté que le wali a donné des instructions au directeur de l'Education pour charger une commission d'inspection des écoles candidates à la transition numérique en se rendant dès ce lundi aux communes de Taouzianet, de Baghaï, de N'sigha, de Khirène, de Babar, de Ouled Rechach et de Metoussa pour hâter la distribution des tablettes et permettre aux élèves de ces écoles d'utiliser les manuels électroniques.

R.R

DU TERRAIN À LA PAGE

Le livre sur le sport très prisé au Sila

Le Salon international du livre d'Alger (Sila) accueille chaque année une section dédiée aux livres traitant des différents aspects du sport. Lors de la 26e édition de cet événement, plusieurs titres d'écrivains, de journalistes sportifs et d'académiciens ont suscité l'intérêt des passionnés de ce domaine.

Parmi ces ouvrages, on retrouve «L'histoire de l'équipe nationale d'Algérie» écrit par le journaliste sportif Adel Haddad, ainsi que «La diplomatie sportive» de l'enseignant universitaire Aissa El Hadi. Ces livres ont attiré de nombreux lecteurs, même si certains professionnels du secteur de l'édition, écrivains et lecteurs ont fait remarquer un manque de livres sur le sport.

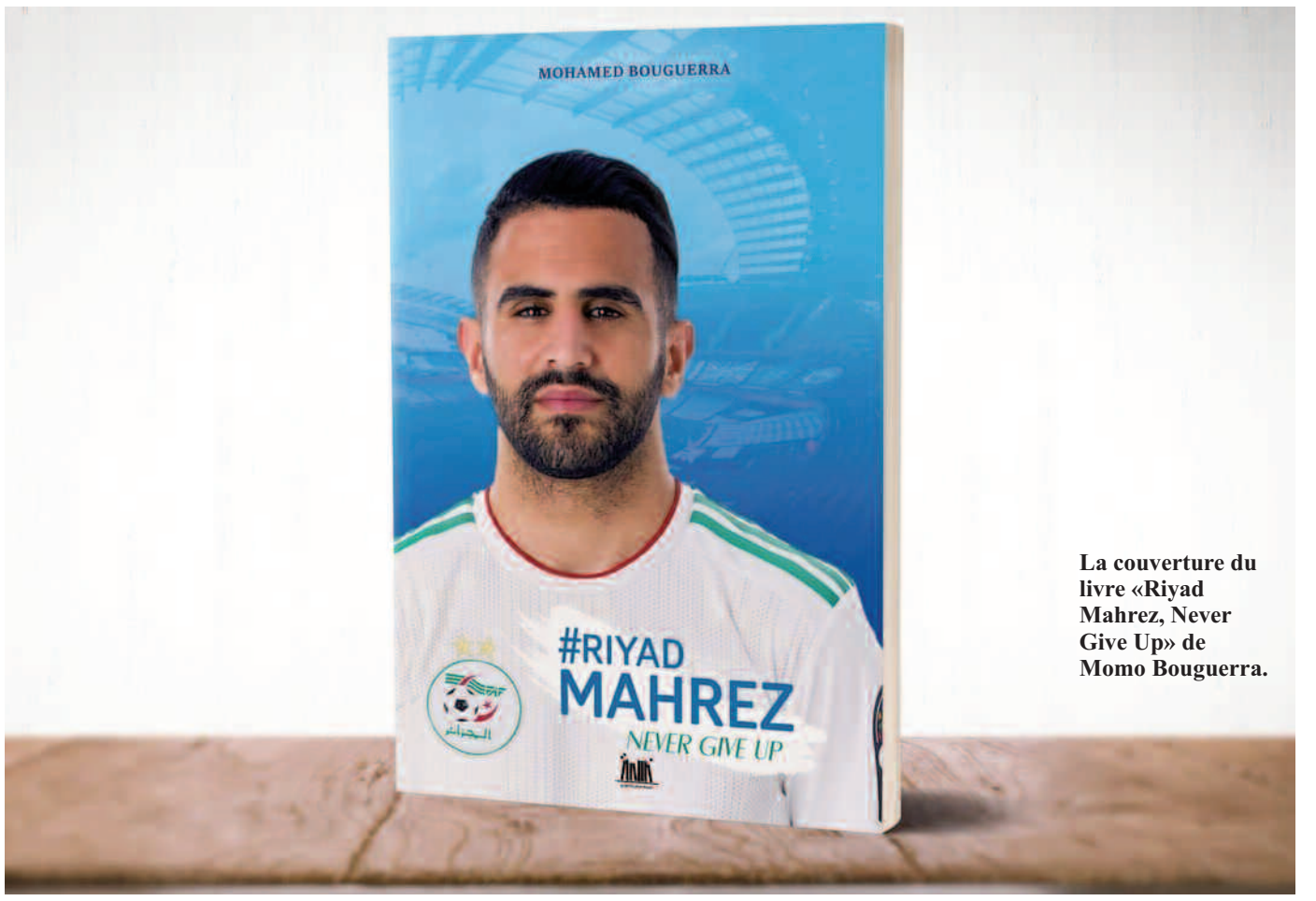
Selon le journaliste sportif à la télévision El Heddaf, cette situation est due à l'idée répandue selon laquelle le public sportif algérien est plus spectateur que lecteur, une idée qu'il estime fausse. Néanmoins, on observe ces dernières années un regain d'intérêt relatif pour l'écriture de livres sur le sport, grâce à des journalistes sportifs qui se sont spécialisés dans ce domaine. Ces publications dédiées au sport restent dans les annales du registre sportif, contrairement aux articles éphémères publiés quotidiennement.

Pour sa part, l'enseignant à l'université d'Alger, Aissa El Hadi a salué les essais de certains journalistes sportifs qui sont passés de la rédaction à l'écriture spécialisée, «ce qui est une bonne initiative, au regard de leurs connaissances en la matière», même s'il estime que cette production «reste insuffisante, par rapport au nombre d'activités et de compétitions sportives organisées à travers le monde, à même d'attirer les lecteurs passionnés de sport».

A cet effet, l'ouvrage «L'histoire de l'équipe nationale d'Algérie», du journaliste sportif Adel Haddad a été au cœur de l'évènement à la 26e édition du Sila, au vu de son contenu passionnant retraçant les différentes étapes du parcours des Verts notamment la première Coupe d'Afrique des nations (CAN) remportée par l'Algérie en 1990.

L'auteur a dévoilé les coulisses de son écriture, fruit de 30 ans de travail journalistique et d'efforts consentis pour la collecte d'informations sur la sélection algérienne, en se référant à d'anciens journaux, revues ou encore des témoignages, à travers une rétrospective de 445 matchs analysés dans son premier opus.

Le journaliste Abderrahmen Belalia de la chaîne «El Bilad» a, quant à lui, félicité ses confrères pour leurs ouvrages et appréciables contributions dont le livre de M. Haddad, estimant que «L'histoire de l'équipe nationale d'Algérie» constitue désormais une référence et une expérience riche et crédible en la matière.



La couverture du livre «Riyad Mahrez, Never Give Up» de Momo Bouguerra.

Autre livre proposé aux visiteurs du Salon, «La diplomatie sportive» de l'enseignant à l'Université d'Alger, Aissa El Hadi, où il souligne l'importance du sport notamment dans le domaine politique, citant plusieurs exemples notamment la participation des deux Corées aux Jeux Olympiques avec une seule équipe.

L'académicien qui compte à son actif 7 ouvrages, a également évoqué la question palestinienne et les agressions sionistes ciblant notamment l'infrastructure sportive palestinienne en vue d'empêcher son peuple de faire entendre sa voix et de s'imposer par le sport.

Outre le livre sur l'histoire de l'équipe nationale d'Algérie et la diplomatie sportive, le titre «Riyad Mahrez» du journaliste Mohamed Bouguerra, un livre qui évoque la vie du capitaine actuel de l'équipe nationale, depuis son enfance en France, puis sa percée en Premier League, jusqu'à son transfert en Arabie saoudite, a également attiré les lecteurs.

D'autres titres ont également eu un écho favorable, selon leurs auteurs, à l'image d'Adel Haddad qui a affirmé avoir été «surpris par l'engouement exceptionnel exprimé notamment par mes collègues qui m'ont fait l'honneur d'acheter mon livre, outre leurs encouragements et la couverture médiatique de l'événement, ce qui constitue une source de motivation pour continuer à apporter ma propre contribution au marché du livre, au regard de la rareté des publications sportives».

Parmi les principaux acteurs de cet évènement, il y a lieu de citer le journaliste et écrivain Nadjmeddine Sidi Othmane, qui a décidé cette année de participer au Sila en qualité de propriétaire de Dar Nessma, une maison d'édition qu'il a fondée récemment. Le fondateur de Dar Nessma a exprimé le vœu de participer à la prochaine édition du Sila avec «près de 12 livres sur le domaine du sport» écrits par des journalistes sportifs de renom.

R. C.

JOURNÉES NATIONALES FATIHA BERBER DU THÉÂTRE DES JEUNES

Sept pièces en lice

SEPT PIÈCES de théâtre ont été sélectionnées pour participer à la deuxième édition des Journées nationales Fatiha Berber du théâtre des jeunes qui se dérouleront du 26 au 30 novembre à Boumerdès. C'est ce qu'ont annoncé les organisateurs.

Sous le slogan «Le quatrième art... notre miroir à tous», cet événement s'engage à mettre en avant et à soutenir la jeune génération d'artistes, tout en contribuant à l'épanouissement de la scène théâtrale locale. À cet effet, le comité de sélection, présidé par la comédienne Sali Bennacer et composé de Farid Ghalem et d'Abdelaziz Kaced, a eu la tâche de choisir sept œuvres parmi les 18 pièces candidates.

Les pièces en lice sont «Asderfef» (Tâtonnements), produite par la coopérative théâtrale Machahu d'Iferhounen de Tizi Ouzou, «Procès» de l'Association Chabab wa Founoun de Tablat de Médéa, «El Djebana» (Le Cimetière) de l'Association Moubdioun Bila Houdoud d'Annaba, «La Boite» de la coopérative Ahl El Fen d'Aïn Defla, «Deouar El-Aamiene» de l'Association Théâtro Chabab de Tiaret, «Les Immigrés» de l'Association Errihan de Saïda, et enfin, «Hna ou Lhh» (Ici et Là-Bas), produite par l'Association des arts dramatiques Mahfoud Touahri de Miliana, wilaya d'Aïn Defla.



Cette manifestation se veut une vitrine pour les jeunes metteurs en scène de moins de 40 ans, qui auront l'opportunité de présenter leurs nouvelles créations produites au cours de la saison 2022-2023. Ces journées sont un événement compétitif où les lauréats concourront pour un prix d'encouragement dans les différents domaines du quatrième art.

En plus des représentations théâtrales, des ateliers de formation seront organisés pour aider et encourager les amateurs à suivre cette voie artistique. De plus, le programme prévoit une série de rencontres et de conférences portant sur divers aspects du quatrième art.

Ces journées sont dédiées à la mémoire de Fatiha Berber (1945-2015), une éminente figure du cinéma algérien. Célébrée comme une icône du théâtre et du cinéma, elle a laissé une empreinte indélébile dans l'histoire culturelle du pays. Son parcours artistique polyvalent a été marqué par des performances remarquables, à la fois sur les planches et à l'écran. Elle était surnommée «La Dame de l'écran et du théâtre algérien». Originaire des Issers à Boumerdès, Fatiha Berber, de son vrai nom Fatiha Bellal, est née le 11 février 1945 à la Casbah d'Alger, où elle a rapidement manifesté son intérêt pour les arts de la scène. Elle a intégré la troupe féminine de chant et de danse de Meriem Fekkai en 1959, avant de rejoindre la section théâtre de l'Institut national de musique la même année. Sa carrière artistique a été couronnée de nombreuses distinctions jusqu'à son décès le 16 janvier 2015.

La raison principale de ces journées est d'encourager les jeunes talents à emboîter le pas de Fatiha Berber, à se passionner pour le théâtre, et à contribuer au rayonnement de la scène artistique algérienne grâce à leur créativité et leur talent.

Meriem Djouder

HANDBALL : UNE PAIRE ARBITRALE ALGÉRIENNE AU MONDIAL-2023 DES CLUBS

LA PAIRE arbitrale algérienne composée de Hamidi Sid Ali et Youcef Belkhiri est retenue pour officier au championnat du monde des clubs de handball » Super Globe IHF 2023″ prévu du 7 au 12 novembre en Arabie saoudite, a indiqué la fédération internationale de handball (IHF). Le duo arbitral international algérien est considéré parmi les meilleurs sur la scène africaine et mondiale. Il avait pris part à plusieurs compétitions au niveau international. 12 équipes vont se disputer le titre honorifique de champion du monde des clubs à l'occasion de cette compétition organisée dans la péninsule arabique sous l'égide de l'IHF. Souvent décriée, compte tenu de son positionnement dans le calendrier, cette compétition arrive chaque année à attirer les plus prestigieux clubs européens et notamment le champion d'Europe en titre, Magdebourg, mais aussi le finaliste, Kielce, ainsi que le FC Barcelone. Le tournoi sera composé de 4 groupes de 3 équipes qui vont s'affronter sur 3 journées de compétitions avant les phases finales prévues samedi et dimanche prochain. Le continent africain sera représenté par la formation égyptienne d'Al-Ahly, championne d'Afrique en titre. Un gros chèque est remis au vainqueur, on évoque un montant de 400 000 dollars.

FOOTBALL- TOURNOI DE L'UNAF (U20) : 3 ARBITRES ALGÉRIENS RETENUS

L'UNION NORD-AFRICAINE de football (UNAF) a retenu 15 arbitres dont trois algériens, pour officier lors du tournoi des moins de 20 ans (U20/ joueurs nés en 2005-2006), prévu à Tunis du 11 au 22 novembre, rapportent les organisateurs ce lundi. Il s'agit de l'arbitre central Youcef Derbal et les deux assistants, Abdelkader Siafa et Anouar Ghazli, précise la même source. L'équipe nationale a clôturé samedi son premier stage sous la houlette du nouveau sélectionneur Yacine Manaâ, installé le 18 octobre dernier, en remplacement de Mohamed Lacete, limogé. Le prochain stage débutera le jeudi 9 novembre avec la participation de 14 joueurs issus du championnat local et 8 autres évoluant à l'étranger. Ce regroupement aura lieu au CTN de Sidi Moussa avant le départ de l'équipe pour Tunis le 11 novembre, pour participer au Tournoi UNAF. Les joueurs algériens entameront le tournoi face à la Tunisie le lundi 13 novembre, avant de défier le Maroc le mercredi 15 novembre, l'Egypte le vendredi 17 novembre, et enfin la Libye le dimanche 19 novembre. Cette compétition se déroulera sous forme d'un mini-championnat. Le premier à l'issue de la cinquième et dernière journée sera déclaré vainqueur.

FOOTBALL- LIGUE1 MOBILIS /

Démission collective des membres du conseil d'administration de l'US Biskra :

Les membres du conseil d'administration de l'US Biskra (Ligue1 Mobilis) ont présenté, lundi soir, une démission collective dans une correspondance adressée au wali et à la direction de la jeunesse et des sports, selon le président démissionnaire, Farès Benaissa.



La même source a déclaré que la décision de démissionner est « intervenue après une réunion des membres du conseil d'administration, au cours de laquelle toutes les difficultés rencontrées par le club ont été étudiées, notamment financières». Tous les membres du CA ont constaté « le caractère vain de tous les efforts déployés pour obtenir un soutien, notamment après avoir contacté tous les responsables », a ajouté Benaissa, soulignant qu'« après consultation, la décision de démissionner collectivement a été prise».Il a ajouté que l'US Biskra «n'a pas pu qualifier les joueurs de l'équipe et n'a pas été en mesure de réunir 30 millions de dinars pour couvrir ses dettes». Il est à noter que le club biskri, dont les dettes dépassaient les 168 millions de dinars, avait bénéficié depuis le début de la saison d'une aide de 30 millions de dinars provenant de la Wilaya, à laquelle s'ajoutent 20 millions de dinars octroyés par l'Assemblée populaire communale, en plus de 44 millions de dinars au titre des droits de télévision. Trente millions de dinars ont servi au renouvellement des contrats des joueurs et autres dépenses, tandis que le montant restant de 60 millions de dinars, représentant des dettes envers des joueurs, a fait l'objet d'un accord avec les joueurs concernés. Ne subsiste plus que la barre des 30 millions de dinars, est-il précisé dans la lettre de démission.

FOOT AMATEUR / LRF-ORAN :

Les dates du coup d'envoi des championnats des divisions régionales arrêtées

LA LIGUE régionale de football-Oran (LRFO) a fixé les dates du coup d'envoi des championnats régionaux 1 et 2, a-t-on appris, mardi, de cette instance, gérée depuis quelques jours par un directoire. La première journée du championnat de la division régionale 1, qui comprend 16 clubs, aura lieu les 17 et 18 novembre en cours, alors que celle du régional 2, scindé en deux groupes (A et B) et composée de 16 et 17 formations, respectivement, a été fixée pour les 24 et 25 courant, a précisé la même source. En prévision du début de la compétition officielle que gère la LRFO, le président du directoire de cette dernière, Yacine Benhamza, a lancé un ''appel pressant'' aux clubs n'ayant pas encore régularisé leur situation administrative (engagement) de le faire ''dans les plus brefs délais''. Les clubs concernés sont également invités à enregistrer les licences de leurs joueurs seniors avant l'expiration des délais impartis par la Fédération algérienne de football (plateforme fafconnect), à savoir « le 10 novembre 2023 à minuit'', souligne-t-on. A l'adresse des équipes participantes aux différents tours régionaux de la coupe d'Algérie des jeunes catégories, la LRFO a fait savoir aussi que le tirage au sort sera effectué ''ultérieurement''. Concernant les homologations des stades, la même instance a informé que l'opération ''va reprendre incessamment''. Pour rappel, la FAF a procédé, dernièrement, à la mise en place d'un directoire présidé par le patron de la Ligue régionale de football de Saïda, Yacine Benhamza, pour gérer les affaires de la LRFO. Une décision prise suite à l'échec de l'assemblée générale de cette dernière à élire un nouveau président en remplacement de Mohamed Bensekrane, qui a démissionné de son poste en juillet dernier après près de cinq mandats de règne.

LA FRANCE LE SCANDALISE

Benzema pris en otage jusqu'en 2027

KARIM BENZEMA n'a jamais réagi aux attaques venues de plusieurs hommes politiques français, laissant son avocat régler cela en justice. Mais cela ne devrait pas s'arrêter aussi vite. Deux semaines après les propos de Gérald Darmanin sur Karim Benzema et sa supposée proximité avec les Frères Musulmans, ce qui a valu au ministre de l'Intérieur une réponse de Maître Hugues Vigier, l'avocat du joueur d'Al-Ittihad, lequel a qualifié de « honteux » les propos du ministre, les choses se sont calmées. Mais, dans un climat exacerbé par la guerre en Israël et en Palestine, Karim Benzema pourrait bien se retrouver mêlé à de nombreuses polémiques franco-françaises en raison de sa religion. Dans the Athletic, François da Rocha Carneiro, chercheur et spécialiste de l'histoire du football français, estime que dans la situation politique actuelle en France, et dans la quête des voix de l'extrême-droite, Karim Benzema est la cible idéale. « Benzema a l'avantage d'être bien connu des Français, donc quand on l'attaque, tout le monde sait qui est attaqué. Il a du talent. Il a parfois posé des problèmes en équipe de France. Il est originaire des banlieues, il a des racines dans une ancienne colonie française. Et en plus, il est Musulman et il est fier de l'être. Il n'hésite pas à exprimer sa foi, alors que d'autres pourraient la cacher. À la fin du Ramadan, par exemple, il sera l'un des premiers à souhaiter « Eid Mubarak » aux gens – ce qu'il a parfaitement le droit de faire. Mais c'est très facile pour eux (les politiques) de s'en prendre à lui », explique le chercheur.

BENZEMA VICTIME DES ÉLECTIONS EN FRANCE

Journaliste pour The Athletic, Tom Williams estime que Karim Benzema est la victime collatérale des futures élections présidentielles 2027 en France. « Le fait que Benzema se retrouve de nouveau attaqué n'a pas grand-chose à voir avec sa solidarité envers le peuple de Gaza et bien plus avec l'état actuel de la politique française. La loi française oblige Emmanuel Macron à quitter ses fonctions de président à la fin de son deuxième mandat en 2027 et la course à sa succession commence déjà à prendre forme (...) Le danger représenté par Marine Le Pen, considérée comme une candidate sérieuse à la présidence en 2027, a convaincu les candidats du centre et du centre-droit que, pour obtenir les clés de l'Elysée, ils doivent pouvoir séduire les électeurs qui pourraient être tentés de voter pour elle. En termes de football : cela signifie que tout le monde passe à l'attaque par la droite », constate le journaliste, qui voit en Karim Benzema l'otage bien involontaire d'une bataille rangée entre les politiciens français.

SourceFoot01.com

CAN 2023 ET ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL 2026.

Entre expérience et jeunesse, Belmadi a-t-il fait son choix ?

Alors que Yacine Brahimi, le meilleur buteur de la Qatar Pro-League, ainsi que les expérimentés Baghdad Bounedjah, Amir Sayoud, et Faouzi Ghoulam, font récemment un retour en force et frappent à nouveau aux portes de l'E.N, cela ne semble trouver grâce aux yeux de Djamel Belmadi pour la simple raison qu'ils « ne rentraient pas » dans ses plans. La raison ne serait pas liée à de quelconques choix tactique ou malentendu ou d'une simple exclusion disciplinaire par exemple mais plutôt à cause de l'âge avancé de ces joueurs.

Par Rabah Azizi.



Entre expérience et jeunesse, Belmadi a-t-il fait son choix ? Gros dilemme ou une formalité ? Yacine Brahimi, par exemple, malgré toute son expérience et son talent, célébrera son trente-quatrième anniversaire en février prochain, précisément durant la Coupe d'Afrique des Nations 2023 en Côte d'Ivoire (du 13 Janvier au 11 Février 2023). Le questionnement sur la capacité physique de ces joueurs qui sont plus âgés et qui auront plus de difficultés à maintenir un niveau de performance et des aptitudes corporelles élevés sur la scène internationale, est inévitable. Surtout pour un challenge relevé comme la CAN, ce qui pourrait expliquer les choix de Belmadi en matière de sélection du groupe. Lors de la Coupe d'Afrique en Egypte en 2019, les Verts ont connu la participation de trois joueurs de plus de trente ans, qui étaient à l'époque des piliers plus au moins incontestables de l'équipe. On citera Yacine Brahimi (30 ans), Adlene Guedioura qui avait 34 ans et Islam Slimani, âgé de 31 ans lors du tournoi. Après le triomphe de l'Algérie à la CAN 2019, l'entraîneur Djamel Belmadi, en quête de record, s'est efforcé à maintenir une série de matchs sans défaite, mais le nombre de players de plus de trente ans dans l'effectif national n'a cessé d'augmenter. Conscient des défis à relever pour la qualification à la Coupe du Monde 2022 au Qatar, Belmadi a opté pour une stratégie de rajeunissement par petites doses de l'équipe. Une stratégie qui a entraîné l'intégration de nombreux jeunes talents. Parmi eux, Saïd Benrahma, Ramiz Zerrouki et Ahmed Touba. De ce fait, et malgré sa bonne forme, l'intégration de l'ex- meneur de jeu du FC Porto dans l'équipe aurait eu pour effet d'augmenter l'âge moyen de l'effectif, ce qui ne concorderait pas avec la démarche de rajeunissement entreprise par le sélectionneur national. Car, déjà actuellement, El Khadra compte des joueurs plus âgés, y compris des vétérans tels que Sofiane Feghouli, qui fêtera ses 34 ans en décembre prochain ou Riyad Mahrez, qui aura 33 ans lors des prochaines compétitions africaines. On citera également Aissa Mandi, qui a tout récemment célébré son 32e anniversaire, et Islam Slimani, pas loin des 36 bougies, appelés à faire partie de la sélection. L'objectif ultime du Coach est de briller lors de la prochaine Coupe du Monde en 2026, et cela implique la constitution d'une équipe compétitive tout en gérant habilement la diversité d'âges des joueurs, pour assurer de bonnes prestations lors du gros défi qu'est la CAN. La clé serait donc de trouver le bon équilibre entre l'atout de l'expérience et le tranchant de la jeunesse pour monter une sélection à nouveau compétitive, expérimentée grâce à la présence des anciens et assez fraîche (des jeunes de niveau mondial ont rejoint les rangs dernièrement) pour se hisser au sommet du podium du continent africain.

R. A.

UNION SAINT-GILLOISE :

Amoura rassure sur sa blessure à l'épaule

L'ATTAQUANT international algérien de la Royale Union Saint-Gilloise Mohamed Amine Amoura, a rassuré sur sa blessure contractée à l'épaule dimanche lors de la victoire décrochée à domicile face au Club Bruges (2-1), pour le compte de la 13e journée du championnat belge de football. « Après mon deuxième but, j'ai glissé et je suis retombé sur mon épaule, mais ça va, merci », a indiqué Amoura avec une écharpe soutenant son épaule, à l'issue de la partie, cité lundi par le journal la Dernière Heure. Le joueur algérien s'est illustré au cours de cette rencontre en signant un doublé. L'enfant de Jijel a ouvert le score à la 22e minute d'un retourné acrobatique, avant d'offrir la victoire aux siens en seconde période (68e). Grâce à ce doublé, Amoura, désigné homme du match, atteint la barre de 8 buts en championnat, et revient à deux unités de l'actuel meilleur artilleur le Togolais Ahoueke Steeve Kevin Denkey du Cercle Bruges (10 buts). L'ancien joueur de l'ES Sétif compte également un but marqué face aux Français de Toulouse FC (1-1) en Ligue Europa et une passe décisive. « Je fais toujours des bicyclettes à l'entraînement, c'est facile pour moi (sourire). Ce but ne vient pas tout seul, je le dédie à toutes l'équipe. C'est le travail qui paye. Un plan anti-Amoura ? je n'ai jamais peur, je ne crains personne », a-t-il ajouté. A la faveur de cette victoire, l'US Saint-Gilloise conforte sa position de leader avec 31 unités, à quatre longueurs de son poursuivant direct Anderlecht (27 pts). Amoura (23 ans) s'est engagé pour quatre saisons avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse). Selon la presse belge, l'USG a engagé Amoura contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui fait de ce transfert le plus cher de l'histoire du club saint-gillois. Amoura a rejoint le contingent de joueurs algériens qui évoluent en « Pro League » : Adam Zorgane et Nadir Benbouali (SC Charleroi), ainsi qu'Abdelkahar Kadri et Billel Messaoudi (KV Courtrai).

SELON LE SOIR DE BELGIQUE : « AMOURA VA RAPPORTER TRÈS GROS À L'UNION »

À l'Union, les années se suivent et les pépites s'enchaînent. Après notamment Mitoma, Undav ou Boniface, place cette saison à Amoura. Acheté 4 millions d'euros à Lugano durant l'été, l'Algérien pourrait en rapporter bien plus à l'USG. Mais qui est ce joueur au profil pour le moins atypique ?
Mohammed Amoura a frappé un grand coup ce dimanche soir, inscrivant un doublé face à Bruges, dont un premier goal sensationnel sur une retournée acrobatique. Inévitablement, les feux des projecteurs, aussi bien belges qu'algériens, se sont braqués sur ce joueur à la vitesse dévastatrice. D'autant que, en cette première partie de saison, il n'en finit plus d'affoler les compteurs. Il en est désormais à huit réalisations en championnat, en 397 minutes disputées. Ce qui signifie qu'il marque toutes les… 50 minutes. L'Union tient là son nouveau crack. Mais pour combien de temps ?

EN MANQUE DE COMPÉTITION :

Belaïli voit l'E.N s'éloigner

IMPROBABLE EST, dit-on, le retour de Belaïli parmi les Verts dans l'immédiat. Bien plus, il ne figurerait même pas dans la liste élargie établie par Djamel Belmadi. En effet, ses chances de trouver grâce auprès du sélectionneur national se sont notablement amenuisées après la trêve observée par la Ligue1 (un petit mois déjà et ça pèse lourd) en raison de la décision prise par les hautes autorités du pays pour marquer le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple de Ghaza en particulier et de la Palestine en général suite aux massacres (toujours en cours malheureusement) perpétrés par l'armée d'occupation sioniste encouragée par le silence complice de la communauté internationale. Une longue pause à grosse conséquence puisque le manque de compétition va, sauf miracle, lui coûter cher lui qui est déjà absent du groupe depuis le mois de mars dernier. Ainsi, et pour le stage du mois de novembre en cours (le dernier sur la route de la Côte d'Ivoire au passage) au programme duquel figurent deux rencontres en éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. Un stage décisif d'ailleurs quant à l'établissement de la liste des « 23 » appelés à défendre les couleurs de l'Algérie en CAN 2023 (reportée à 2024). Un tournoi sans Belaïli alors ? Il faut le croire même si, lui, fait preuve d'optimisme et garde espoir, son « très bon début de saison » en Ligue1 Mobilis avec le MC Alger, « plaidant pour lui » estiment certains observateurs. Qu'en pense personnellement l'enfant d'El Bahia ? « Moi, je fais ce qu'il faut en redoublant d'efforts au Doyen. Je ne peux faire autrement parce que l'E.N n'a jamais quitté mon esprit. C'est, plus que sûrement, mon seul objectif pour le moment et je garde vraiment espoir d'y retourner ». Reste à savoir ce qu'en pense Belmadi qui, pour sa part, lui a toujours donné sa chance malgré tous les problèmes qu'il a vécu ces deux dernières saisons.

Azouaou Aghiles

MÊME SI BELMADI ÉVITE D'EN PARLER

Saïd Benrahma devrait payer son geste « inamical » lors d'Algérie- Egypte

La semaine qui s'annonce, dernier virage avant la publication de la liste des joueurs concernés par le stage du mois de novembre en cours, s'annonce plus que décisive pour les joueurs qui sortiront de la manche pas aussi secrète que cela de Belmadi, des indications claires annonçant quelques changements avant la double échéance internationale officielle (Eliminatoires Coupe du Monde 2026 contre respectivement la Somalie le 16 et le Mozambique le 19, et CAN de Côte d'Ivoire) devant mettre fin au suspense. En plus de Belaïli, qu'on sait en danger, une autre grosse victime des dernières certitudes du sélectionneur national, devrait en faire les frais. Pas en raison d'un temps de jeu insuffisant mais surtout pour des raisons disciplinaires. Le concerné a pour nom Saïd Benrahma, le grand absent de taille annoncé et qui devrait (au conditionnel bien sûr, Belmadi n'ayant fait depuis le match des Emirats Arabes Unis, en amical face aux Pharaons d'Egypte, aucun commentaire en mesure de confirmer la rumeur donnant pour sûr l'absence du joueur de West Ham parti pour payer cash son attitude jugée « irrespectueuse » pour son coach lors de son remplacement. Eprouvant les pires difficultés à s'imposer dans le club anglais de Premier League où il pâtit sérieusement du sort que lui réserve son entraîneur, Benrahma, en manque flagrant de confiance, risque, c'est le moins que l'on puisse dire, sa place. Malgré son récent appel du pied sur « X », il est plus que jamais sous la menace également du grand nombre de talents venus renforcer le compartiment offensif des Verts, ce complique un peu sa situation. Alors mesure disciplinaire ou effet concurrence ? Réponse dans les prochains jours.

Azouaou Aghiles



Comme annoncé depuis un certain temps, l'iPad Pro devrait subir de considérables évolutions à partir de l'année prochaine.

Les écrans du prochain iPad Pro

pourraient subir une double et bienvenue révolution

L'OLED, seul argument d'Apple pour rebooster les ventes d'iPad ?

Voilà maintenant de nombreux mois que nous entendons parler d'un éventuel iPad Pro équipé d'un écran OLED. Attendues pour l'année prochaine, ces nouvelles dalles viendraient à la fois équiper les versions 13 pouces (contre 12,9 auparavant) et 11 pouces de la tablette premium d'Apple. En 2024, l'intention d'Apple est on ne peut plus claire : multiplier les moyens de rebooster un marché en berne depuis le début de la pandémie (en 2020). Si nous savons que les ventes d'iPhone rencontrent quelques perturbations, le site Bloomberg nous affirme que lors du trimestre dernier, les ventes d'iPad ont atteint leur plus bas niveau depuis plus de trois ans.

De toute évidence, si l'OLED (accouplé à un écran plus grand) sera une première étape pour espérer redynamiser le marché des iPad, notamment parce que cette technologie offrira des tablettes dotées d'écrans plus lumineux, cette seule nouveauté ne suffira pas. La firme de Cupertino en a bien conscience, et c'est la raison pour laquelle elle envisagerait de faire subir à l'iPad Pro « sa première refonte majeure depuis une demi-décennie », à en croire les déclarations de Mark Gurman.

Apple souhaiterait rapprocher l'iPad Pro d'un ordinateur portable

Dès le mois d'octobre prochain, certains Mac verront leurs performances réhaussées grâce à l'introduction de la puce M3. Pour le moment appelés J717, J718, J720 et J721, les prochains modèles d'iPad Pro devraient eux aussi adopter cette nouvelle puce. Au-delà du gain de puissance, les tablettes haut de gamme d'Apple devraient également jouir d'une meilleure autonomie que par le passé. Mais l'un des autres changements qui accompagnera la sortie des iPad Pro de nouvelle génération concernera visiblement l'introduction d'un nouveau Magic Keyboard.

Toujours selon les informations de Mark Gurman, dont les propos nous sont rapportés par le site The Verge, ce Magic Keyboard remanié permettrait à l'iPod Pro de se rapprocher davantage d'un ordinateur portable. Le clavier faisant justement l'objet de nombreuses critiques de la part des utilisateurs, Apple envisagerait d'intégrer un trackpad plus grand. Celui qui était à l'origine présenté comme le digne successeur du Mac, à savoir l'iPad, pourrait donc se rapprocher un petit peu plus de cette ambition initiale dès sa commercialisation au printemps 2024.

Apple iPad Pro M2 (2022)

Apple iPad Pro M2 (2022)

Écran mini LED d'une qualité exemplaire Le processeur M2 est un modèle de performances

iPadOS 16, de plus en plus souple pour la productivité

L'iPad Pro M2 n'apporte presque aucune nouveauté par rapport à son prédécesseur, mais reste malgré tout l'une des meilleures tablettes tactiles disponibles actuellement sur le marché. Le processeur M2 tient ses promesses, avec un gain de puissance visible dans les applications les plus gourmandes en ressources. On apprécie également la présence d'une puce Wi-Fi 6E qui apporte les meilleures performances sans-fil possibles sur les box compatibles et une fiche technique générale impressionnante, qui brouille un peu plus les frontières entre PC et tablette.

Pour le reste, difficile de s'extasier davantage sur une tablette dont seul le prix a franchement évolué, avec une hausse bien trop sensible pour le peu d'améliorations apportées. Seuls les possesseurs d'iPad Pro anciens, ou les nouveaux entrants sur cette catégorie d'iPad y trouveront leur compte.

On attend désormais une nouvelle génération aux ruptures bien plus marquées. Pour l'heure, l'iPad Pro M2 reste une évolution un peu trop subtile d'un produit déjà presque parfait.

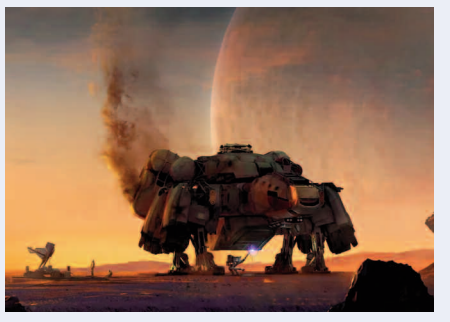
Pas si bugué que ça Starfield ? Les premiers retours sont en tout cas encourageants

CONTRAIREMENT à ce que l'on peut craindre, le très attendu Starfield ne semble pas être victime de la malédiction des autres jeux de Bethesda.

Alors que la date de décollage officielle est fixée le 6 septembre, certains heureux élus ont en effet pu essayer le vaisseau en avance. En dépit du fait d'être pour la plupart tenus au secret par un accord de non divulgation, ils ont osé briser le silence pour dire que le jeu semble relativement dépourvu de bugs.

« Houston, on n'a pas (trop) de problèmes »

C'est un peu une forme de running gag lorsque l'on parle d'un jeu Bethesda : leur prochaine production sera-t-elle criblée de bugs ? Il faut dire que le studio s'est forgé une certaine réputation dans le domaine au fil des années. Et



pourtant, tel ne semble pas être le cas pour Starfield, qui a obtenu le fameux statut Gold il y a quelques jours de cela, gage en principe d'un jeu fini et en ultime phase de peaufinage.

C'est en tout cas ce qu'a rapporté en premier le journaliste Tyler McVicker, sous embargo, mais qui a tenu à saluer le travail réalisé par le studio racheté par Microsoft en 2021 en ne signalant « aucun bug après une quinzaine d'heures de jeu ».

Le bien informé insider Tom Henderson a également interrogé cinq autres sources fiables en train de jouer à Starfield, qui n'avaient aussi qu'exceptionnellement peu de bugs à rapporter, malgré plus d'une dizaine d'heures passées dans la vaste galaxie proposée par Bethesda.

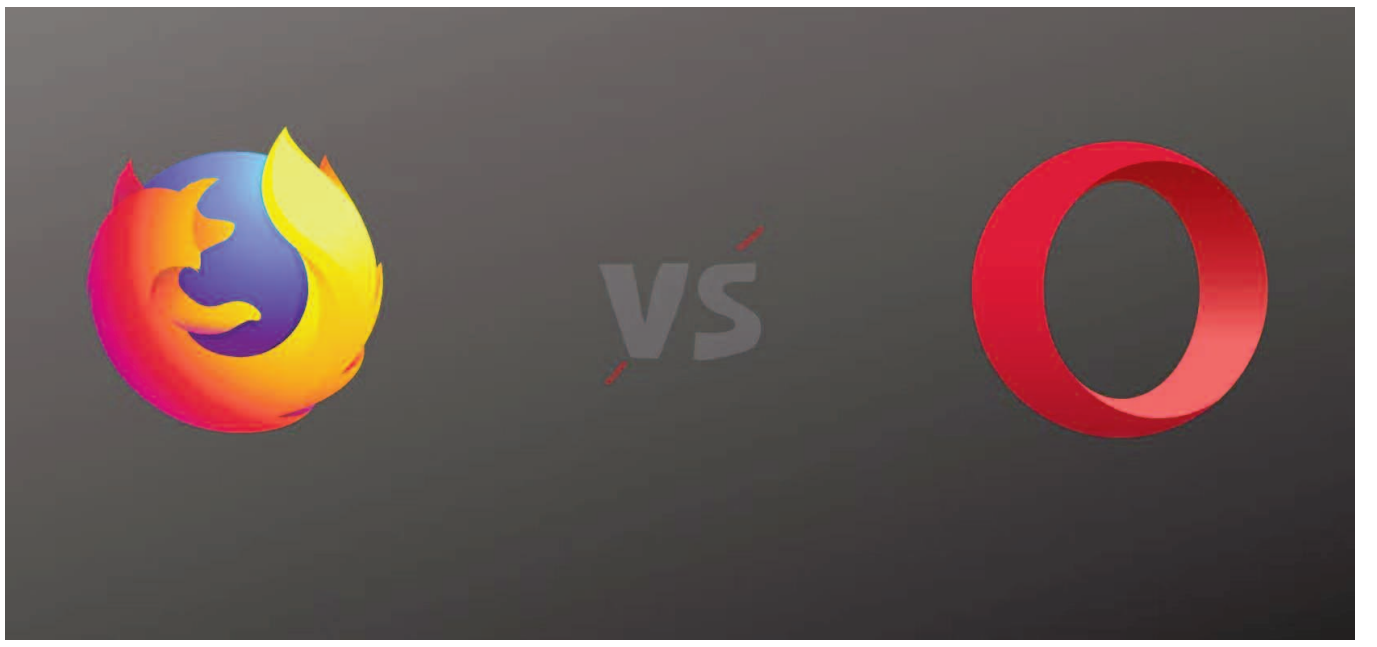
Un décollage sans accrocs pour Bethesda et Microsoft ?

Ces premiers retours apparaissent en tout cas encourageants et synonymes de bonne nouvelle pour Bethesda, et surtout pour Microsoft. Le succès de Starfield revêt en effet une importance capitale pour Xbox, qui peine à convaincre depuis un certain temps, notamment en raison d'exclusivités récentes qui n'ont pas vraiment soulevé les foules

Bethesda porte donc un très lourd fardeau sur des épaules tout de même solides, malgré sa réputation s'agissant de fournir des jeux bugués jusqu'à la moelle. Mais le studio semble plus que jamais prêt à nous fournir une expérience ambitieuse et aboutie, et la plupart des bugs décelés par les premiers explorateurs seront visiblement corrigés lors du déploiement d'un traditionnel Patch Day One. Nous avons aussi de notre côté glané des retours grâce à des fuites ou des témoignages de personnes jouant déjà au jeu, avec des retours similaires s'agissant de l'agréable et relative absence de bugs. Nos sons de cloche nous rapportent cependant quelques soucis de finition, certains passages et éléments de Starfield semblant sortir d'un temps révolu (rappelons que Bethesda travaille sur ce projet depuis une vingtaine d'années). Il ne faudra cependant pas attendre longtemps pour en avoir le cœur net, le décollage imminent de Starfield étant annoncé pour le 6 septembre sur PC (mais sans DLSS) et Xbox Series X|S (mais pas à plus de 30 images par seconde), ou le 1er septembre pour celles et ceux qui ont fait l'acquisition de l'édition Premium comprenant cinq jours d'accès anticipé. On se retrouve dans l'espace, avec une certaine fébrilité !

Firefox ou Opera, quel est le meilleur navigateur web ?

Pratique : Si vous voulez changer de navigateur, mais que vous hésitez entre Firefox et Opera, voici les points forts et les points faibles de chacun.



Vous voulez changer de navigateur, mais vous hésitez entre Firefox et Opéra ? Bien qu'ils soient tous deux de très bons navigateurs, ils ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Vous pouvez aussi passer de l'un à l'autre, comme je le fais, selon les jours et les usages. Sinon, voici un guide pour faire un choix éclairé.

... vous voulez un logiciel libre

Firefox est un logiciel libre, open source, et il est installé par défaut sur la grande majorité des distributions Linux. Firefox est également disponible pour Android, macOS, iOS, iPadOS et Windows.

Pourquoi est-ce important ?

Le navigateur de Mozilla est une application dont le code source ouvert, ce qui signifie que son code est accessible à tout le monde.
N'importe qui peut donc le télécharger, le visualiser, le modifier, et plus encore. Si vous avez les compétences nécessaires, vous pouvez même créer votre propre navigateur en utilisant le code de Firefox.
Pour l'utilisateur lambda, c'est important, car cela signifie que le navigateur est constamment vérifié et que tout le monde peut passer le code au peigne fin, localiser les vulnérabilités et les corriger (ou les signaler). Firefox est ainsi mis à jour très rapidement. Ce qui nous amène à son deuxième point fort.

... la sécurité est dans vos priorités

Si vous accordez une grande importance à la sécurité, Firefox est le navigateur qu'il vous faut. Le code source étant facile d'accès pour tout le monde, les bugs et failles de sécurité qu'il contient sont non seulement trouvés rapidement, mais aussi corrigés très vite. Ces dernières années, ses utilisateurs et utilisatrices ont pu observer de nombreuses vulnérabilités découvertes et corrigées en l'espace de quelques jours.
Pour les navigateurs propriétaires, le processus est généralement plus long, car corriger le code nécessite de passer par des étapes bien définies et de franchir de nombreux obstacles.
Firefox a également été l'un des premiers navigateurs à bloquer le fingerprinting, contribuant ainsi grandement à protéger la vie privée de ses utilisatrices et utilisateurs.

Qu'est-ce que le fingerprinting ?

C'est une empreinte numérique qui recueille différents types de données (notamment le système d'exploitation de l'appareil, le navigateur utilisé, les modules complémentaires installés, les préférences et même les thèmes et personnalisations choisis). Ces informations sont ensuite utilisées pour créer un profil de l'internaute pour les entreprises, au détriment de sa vie privée, pour mieux le cibler.
Ce que vous venez de lire vous effraie ? Alors Firefox est le navigateur qu'il vous faut.

... vous avez besoin d'un navigateur rapide

Firefox est de loin le navigateur plus rapide à l'ouverture, parmi tous ceux que j'utilise. Il est aussi le plus rapide pour l'affichage des pages, la connexion à différents sites et pour presque tous les aspects de l'utilisation du navigateur. La différence avec Opera est flagrante. Lorsque j'utilise ce dernier, je le laisse généralement ouvert parce qu'il met du temps à démarrer. Avec Firefox, pas besoin de prendre de précautions : vous pouvez l'ouvrir et le fermer autant que vous voulez sans perdre une seconde.
Alors, si vous n'avez pas de temps à perdre, choisissez Firefox.

... vous aimez les compléments mobiles

Vous naviguez surtout sur votre appareil mobile et vous n'avez pas accès aux plug-in de votre navigateur desktop sur votre mobile ? Bonne nouvelle : la version mobile de Firefox permet d'installer et d'utiliser des modules complémentaires.
Le seul inconvénient est que la version mobile du navigateur est limitée à 25 modules complémentaires. Mais la liste comprend uBlock Origin,
Dark Reader, AdGuard AdBlocker, FoxyProxy Standard, Ghostery, Bitwarden, Privacy Badger, et bien d'autres encore. Soit encore plus d'opportunités de protéger votre vie privée et votre appareil sur votre appareil mobile.

Choisissez Opera si ...

... vous vous perdez dans une multitude d'onglets La fonctionnalité Espaces de travail proposée par Opera est particulièrement utile pour gérer vos onglets. De tous les navigateurs que j'ai utilisés, j'affirme même que c'est le meilleur sur ce thème.
Alors, si vous travaillez fréquemment avec 10, 20 ou 30 onglets – ou même plus – Opera vous sera très utile.

... vous voulez bloquer efficacement les publicités

Si Firefox est le navigateur qui protège le mieux la vie privée de ses utilisatrices et utilisateurs, Opera est celui qui bloque le mieux les publicités. Parfois, je suis même obligé d'ajouter des exceptions pour certains sites qui ne fonctionnent pas sans publicité.
Evidemment, certains sites ont besoin des recettes publicitaires pour pouvoir fonctionner, d'où la nécessité de pouvoir charger des publicités dans le navigateur. Mais sur certains sites, ces dernières sont tellement omniprésentes qu'elles posent parfois des problèmes aux navigateurs.
Avec Opera, ce n'est plus un problème. En dehors des sites pour lesquels vous ajoutez des exceptions, tous les sites (quelle que soit l'importance de la présence de publicités) s'affichent correctement dans Opera.

... vous voulez que votre navigateur soit beau

Si vous passez beaucoup de temps sur votre navigateur, son aspect esthétique peut avoir de l'importance.
Opera possède l'une des interfaces les plus modernes du marché. Et avec ses dernières itérations, il offre même des animations qui attirent l'attention.
Son seul point faible, en matière d'esthétique, est qu'il existe moins d'options de personnalisation par thème que sur Firefox. Certes, vous pouvez passer du mode sombre au mode clair, et même ajouter une image de fond pour l'onglet Speed Dial. Mais ne comptez pas sur Opera pour les thèmes.

... vous utilisez des fonctions intégrées

En termes de fonctionnalités intégrées, Opera surpasse Firefox. De la barre latérale à l'affichage des actualités, en passant par des raccourcis, des outils pour les achats en ligne ou des ou des lecteurs en tous genres, le navigateur propose une fonctionnalité pour (presque) tous les usages et tous les publics.
Et si vous avez peur de son immense quantité de fonctionnalités, vous pouvez désactiver toutes celles que vous n'utilisez pas. Pour ma part, j'ai désactivé les outils d'IA dès l'installation du navigateur.
Si votre navigateur n'est pas seulement voué à afficher des pages web, Opera devrait vous correspondre.

Quel est le meilleur navigateur web ?

J'ai choisi de garder les deux navigateurs, Firefox et Opera, installés sur tous mes appareils. Pourquoi ? Parfois, j'ai besoin de la rapidité et de la sécurité de Firefox. Et parfois, j'ai besoin de maîtriser la gestion de mes onglets avec Opera.
En règle générale, je recommande plutôt Firefox qu'Opera. Mais si vous utilisez votre navigateur intensément, et que vous avez tendance à multiplier les onglets sans compter, alors Opera sera plus adapté. Vous pouvez aussi suivre mon exemple et conservez les deux navigateurs, pour ensuite utiliser l'un et l'autre selon vos usages.

Facebook : Meta propose de nouveaux outils à ses "Creators"



Technologie : Meta annonce du nouveau pour aider à la création de contenu sur Facebook, notamment un outil de test pour les légendes et vignettes.
Test, IA et reels
Notamment, ils auront à leur disposition un outil de test A/B pour leurs reels, qui leur permettra d'essayer plusieurs légendes et vignettes pour déterminer celles qui intéressent le plus leur audience. Pour chaque reel, les Creators pourront tester jusqu'à quatre légendes ou quatre miniatures différentes.
La combinaison la plus performante sera celle qui s'affichera finalement sur la page Facebook – sauf si son créateur ou sa créatrice la modifie. Meta précise qu'elle expérimente l'ajout d'une technologie d'IA générative pour aider ses Creators à choisir les meilleures options. Il leur est également désormais possible de créer des reels à partir de leurs vidéos et directs, sur mobile, en sélectionnant simplement le contenu de leur choix dans l'onglet correspondant. Il est ensuite possible de modifier la vidéo avant de la publier.
Améliorations du tableau de bord
Outre ce nouvel outil de test A/B, Meta a apporté quelques modifications et améliorations au tableau de bord professionnel de Facebook, afin d'aider les Creators à développer et à atteindre leurs objectifs de création de contenu.
Parmi les nouveautés, un nouvel onglet "Réalisations" dans lequel les créateurs peuvent dresser une liste d'objectifs et de réalisations en fonction de l'engagement de leur contenu.

Il y a une île abandonnée au Japon qui avait auparavant une densité de population de 108 000 personnes par kilomètre carré !



L'île de Hashima est une ville fantôme abandonnée située à moins de vingt kilomètres au sud-ouest de la ville de Nagasaki au Japon. Jusqu'en 1974, Hashima était une installation minière de charbon achetée par Mitsubishi en 1890.

L'île de 60 000 mètres carré a atteint son apogée de population en 1959 avec 5259 habitants. Cela se traduit par environ 108 000 personnes par kilomètre carré. Dans les années 1960, le pétrole a pris la place de l'extraction du charbon et les mines ont fermé dans tout le Japon dans les années 1960.

Mitsubishi a officiellement fermé les mines en 1974 et l'île est devenue désertique. Et après avoir été fermée pendant 35 ans, les visites ont été rendues possibles à Hashima à partir de 2009.

La plus ancienne entreprise du monde a été créée en l'an 578 et a survécu 1 400 ans !



L'objectif de toute entreprise est de prospérer dans le temps. Aujourd'hui, ces organismes mettent à disposition toutes leurs ressources afin d'optimiser leur rendement en améliorant les performances de leurs employés, il y a même des formations pour les entreprises et des certifications pour les employés pour qu'ils s'améliorent tel que la certification ipma.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



HORREUR La mise en cause agissait la nuit, pour ne pas être vue par ses collègues

Accusée de deux meurtres, une infirmière avoue avoir tué 17 autres patients

Déjà poursuivie pour le meurtre de deux hommes de 55 et 83 ans et une tentative de meurtre, une infirmière américaine a reconnu avoir tenté de tuer 19 autres patients entre 2020 et 2023. Au total, dix-sept victimes sont décédées, rapporte CNN.

Les premiers meurtres ont été commis dans un établissement de soins infirmiers à Chicora, en Pennsylvanie, où travaillant la mise en cause. L'enquête a démontré que les victimes étaient sous la garde de l'infirmière lorsqu'elles ont reçu des surdoses d'insuline, indiquait dans un communiqué, en mai 2023, la procureure générale de Pennsylvanie. Deux hommes sont morts en décembre 2022.

Un troisième a survécu après avoir été visé en août 2022.

Inquiétudes de ses collègues

Jeudi, de nouvelles accusations ont donc été émises à l'encontre de la professionnelle de santé, âgée de 41 ans. Cette dernière s'en serait pris à 19 patients dans cinq établissements différents. Elle leur aurait administré de l'insuline à des doses mortelles. Seules deux victimes ont survécu.

L'infirmière, qui s'occupait régulièrement du chariot de médicaments lors de ses gardes, agissait la nuit quand le personnel était moins nombreux et les locaux plus calmes.

Plusieurs collègues de la quadragénaire ont fait part de leurs inquiétudes à leur direction mais aucune mesure n'a été mise en place pour écarter la suspecte, qui a continué à tuer. L'infirmière a été placée en détention en attendant son procès.

YouTube veut limiter le visionnage de vidéos susceptibles de nuire à la santé mentale des ados

STOP Google a annoncé une série de mesures, alors que certains politiques américains accusent les réseaux sociaux de menacer la santé physique et mentale des jeunes. YouTube a annoncé ce jeudi qu'elle allait limiter les « recommandations répétées » de vidéos risquant de nuire à la santé mentale des adolescents.

Les vidéos « qui comparent des caractéristiques physiques et en idéalisent certaines par rapport à d'autres, qui idéalisent des niveaux de forme physique ou des poids corporels spécifiques » ne seront ainsi plus suggérées aux adolescents de façon répétée.

Ce changement interviendra d'abord aux Etats-Unis puis dans d'autres pays l'année prochaine, a indiqué un communiqué du service de Google. « Les adolescents sont plus susceptibles que les adultes de se forger une image négative d'eux-mêmes lorsqu'ils voient des messages répétés sur les normes idéales dans les contenus qu'ils consomment en ligne », a reconnu James Beser, un des responsables de la plateforme.

Meurtre de Tupac : L'accusé plaide « non coupable »

TRIBUNAL La légende du hip-hop Tupac Shakur a été assassinée le 7 septembre 1996

L'ancien chef de gang accusé de meurtre dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de la légende du hip-hop Tupac Shakur il y a vingt-sept ans a plaidé non coupable ce jeudi devant un tribunal de Las Vegas.

Duane Davis, dit « Keefe D », a été inculpé en septembre de ce meurtre, bien qu'il n'ait pas été celui à avoir tenu l'arme lors du crime perpétré dans cette métropole de l'ouest des Etats-Unis le 7 septembre 1996.

Le « commandant » de l'opération ?

Aujourd'hui âgé de 60 ans, l'ex-leader des South Side Compton Crips, un gang de Los Angeles, a reconnu depuis longtemps son implication dans le meurtre de Tupac Shakur, qui avait 25 ans à l'époque.

Il s'est notamment vanté d'avoir été le « commandant » de l'opération visant à abattre Tupac ainsi que le patron du label Death Row Records, Marion Knight, dit « Suge », en représailles à une attaque contre son neveu. Mais lors de sa comparution jeudi à Las Vegas, Duane Davis a plaidé « non coupable » face à son inculpation pour meurtre.

Selon les lois du Nevada, quiconque favorise et participe à un meurtre, même de manière indirecte, peut être inculpé pour ce crime.

Le dernier accusé en vie

Tupac Shakur, connu pour les tubes Dear Mama, California Love ou Changes, était une énorme star dans le monde du rap au moment de son décès. Il dépendait de Death Row Records, label associé à l'époque au gang de Los Angeles Mob Piru, en guerre depuis longtemps avec les South Side Compton Crips de Duane Davis.

Le parquet a expliqué le mois dernier que l'accusation se doutait depuis longtemps que « Keefe D » était mêlé à l'assassinat, mais qu'elle ne disposait pas de suffisamment de preuves pour l'inculper. Les choses ont commencé à se débloquer lorsque Davis, qui est la dernière personne encore en vie



parmi l'équipe qui se trouvait dans la Cadillac d'où ont été tirés les coups de feu, a publié une autobiographie et évoqué le meurtre à la télévision.

Au Brésil, la canne à sucre est l'ennemie jurée des voitures électriques



Contrairement aux principales puissances économiques mondiales, le géant sud-américain tarde à se convertir à la production de véhicules électriques. La faute à un secteur des transports qui dépend fortement des biocarburants.

Le contre-pied est de nature à surprendre dans un contexte où le secteur des voitures électriques ne cesse de se développer. Outre le modèle chinois, qui domine le marché mondial, les États-Unis et l'Europe ont consacré des dizaines de milliards à la production de batteries électriques, et à la fabrication de véhicules autonomes, dans le cadre de la transition énergétique. Au Brésil, la onzième puissance économique mondiale avec un PIB estimé à 1 823 milliards d'euros, selon la Banque mondiale, l'État a choisi de mettre en place une réglementation favorable à l'élaboration d'un modèle de carburant flexible, avait rapporté Bloomberg le 20 juillet 2023. Depuis le début des années 2000, la réduction des émissions de gaz à effet de serre passe par la fabrication de moteurs alimentés par les biocarburants. Ces derniers sont issus de l'extraction de matières organiques présentes dans les végétaux.

Moins de 1 % des ventes

Dans un rapport publié en 2008, les sénateurs français n'avaient pas hésité à qualifier le modèle brésilien de "Silicane Valley". Car le membre des BRICS peut s'appuyer sur sa culture de la canne à sucre, héritée d'un système séculaire, pour produire du bioéthanol, l'un des principaux biocarburants. Aucun pays n'exporte plus de sucre que le Brésil.
Ce qui a des conséquences sur la structure du marché de l'automobile.
85 % des ventes concernent des voitures à polycarburants, un mélange d'éthanol et d'essence. Les ventes de voitures électriques représentent 0,5 % de la taille du secteur de l'automobile. La place du bioéthanol est le produit d'une politique publique très favorable à l'industrie sucrière, qui écoule ses stocks aux constructeurs automobiles.
À la pompe à essence, les taxes frappant le carburant mixte sont sensiblement moins élevées que l'essence. Un programme fédéral récompense également les usines d'éthanol, alors que les investissements dans les batteries électriques demeurent faibles.

Lula sur un fil

Confronté à une forte pression de l'industrie sucrière, mais aussi conscient de l'avantage comparatif du pays dans le domaine du bioéthanol, le président Lula a adopté une posture d'équilibriste. D'un côté, il assure maintenir les incitations financières à l'égard du bioéthanol.
De l'autre, il convoite les constructeurs chinois en quête de nouvelles usines pour construire des batteries électriques.
De quoi gonfler les ventes au Brésil ? Selon les experts, ces dernières pourraient grimper à 7 % en 2030. Bien loin de la moyenne de 37 % attendue au niveau mondial.

Après un succès historique, la sonde indienne Chandrayaan-3 commence l'exploration du pôle Sud de la Lune



L'INDE, le pays le plus peuplé du monde, a commencé à explorer le pôle Sud de la Lune après être devenue la première nation à poser un engin spatial près de cette zone encore peu connue.
Le robot mobile Pragyan ("sagesse" en sanskrit) est "descendu de l'atterrisseur et l'Inde a marché sur la Lune", s'est félicité l'Organisation indienne de recherche spatiale dans un message sur X (ex-Twitter).
Le Premier ministre Narendra Modi avait qualifié la veille de "jour historique" le succès de la mission, célébré dans tout le pays.

Une zone peu cartographiée

Le rover à six roues, alimenté par l'énergie solaire, arpentera cette zone encore peu cartographiée et transmettra des images et des données scientifiques pendant les deux semaines de la mission.
L'alunissage de la mission Chandrayaan-3, qui signifie "vaisseau lunaire" en sanskrit, avait eu lieu mercredi à 12H34 GMT, quatre ans après une tentative avortée d'un programme spatial en plein essor.
Un succès qui intervient juste après l'échec de la Russie
L'Inde rejoint ainsi le club très restreint des nations qui sont parvenues à mener avec succès une telle opération. Seuls les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Chine étaient déjà parvenus à procéder à un alunissage contrôlé.

La Russie, qui se veut l'héritière de l'URSS, vient pour sa part d'échouer dans une nouvelle tentative, sa sonde Luna-25 s'étant écrasée dans la même région.
La mission Chandrayaan-3 comprend un module d'atterrissage baptisé Vikram, signifiant "vaillance" en sanskrit, et le robot mobile Pragyan.

Une mission indienne au budget relativement modeste

Lancée il y a six semaines, elle a été plus lente à atteindre la Lune que les missions américaines habitées Apollo des années 1960 et 1970, qui y étaient parvenues en quelques jours.
La fusée indienne est en effet beaucoup moins puissante que Saturn V, celle du programme lunaire américain.
Le programme aérospatial indien est doté d'un budget relativement modeste mais qui a été considérablement augmenté depuis sa première tentative de placer une sonde en orbite autour de la Lune en 2008.
Cette mission indienne, d'un coût de 74,6 millions de dollars (66,5 millions d'euros), selon les médias, bien inférieur à celui des autres pays, témoigne d'une ingénierie spatiale frugale.
Selon les experts du secteur, l'Inde parvient à maintenir des coûts bas en reproduisant et en adaptant la technologie spatiale existante à ses propres fins, notamment grâce à l'abondance d'ingénieurs hautement qualifiés bien moins payés que leurs confrères étrangers.

Crise de foie : symptômes, douleur, que faire, un mythe ?

Nausée, mal de tête intense... après un repas copieux ? Quels sont les symptômes d'une crise de foie ? Existe-t-elle vraiment en fait ? Que faire pour la soulager ?



Un repas trop copieux : riche en sucre (surplus de chocolat) et en alcool peut engendrer une "crise de foie" même si en réalité la crise de foie n'existe pas. C'est une expression typiquement française et inventée. Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ? Que faire ? Comment la soigner et quels aliments manger après ?

C'est quoi une crise de foie ?

"Les troubles auxquels on attribue communément le terme de 'crise de foie' n'ont rien à voir avec le foie, mais plutôt avec l'estomac" explique le Dr Frédéric Cordet, hépato-gastro-entérologue.

En fait, il s'agit généralement de symptômes "consécutifs à un remplissage de l'estomac plus important qu'habituellement, continue-t-il, parce qu'on a mangé plus et surtout, des aliments qui ralentissent la vidange gastrique, comme l'alcool, des produits gras, des plats en sauce, etc". Ces symptômes peuvent aussi être consécutifs à la migraine. Ainsi ils surviendront chez les plus sensibles après avoir abusé de fromages, chocolat noir...

Douleur à l'estomac : comment calmer les crampes ?

Passagère ou chronique, la douleur à l'estomac est fréquente et peut avoir de nombreuses causes. Reflux, calculs biliaires, stress...

Voici les plus fréquentes et les traitements pour soulager ces douleurs (remèdes, médicament, aliment...).

Quels sont les symptômes d'une crise de foie ?

Classiquement, les symptômes associés à une crise de foie comportent un mal de tête intense, "des nausées voire des vomissements, une pesanteur voire une douleur de la région épigastrique ("creux de l'estomac"), des remontées acides, ou des sensations de malaise liées à une importante distension de l'estomac", énumère le Dr Cordet. Non dangereux, ces symptômes peuvent toutefois être douloureux et gênants.

Des douleurs au foie signe de crise ?

Non, la "crise de foie" n'entraîne pas de douleurs au foie puisqu'elle n'a rien à voir avec le foie. Elle peut donner des maux de tête quand elle est liée à une migraine mais non des douleurs hépatiques.

"Il y a d'authentiques maladies du foie qui occasionnent des douleurs, une perte d'appétit et d'autres symptômes, par exemple les hépatites mais cela n'a rien à voir avec les "crises de foie" qui sont des phénomènes transitoires et bénins" explique le Dr Carole Sereni dans le livre "Les mots de la migraine" avant d'ajouter que "la vésicule biliaire, distincte du foie, peut donner des crises douloureuses très intenses lorsqu'elle est le siège de calculs qui bloquent les voies biliaires, ce qu'on appelle la colique hépatique".

Combien de temps dure une crise de foie ?

Après une crise de foie provoquée par un repas trop riche, il est conseillé de se mettre à la diète et de boire de l'eau. En général, les symptômes s'estompent rapidement et au bout de 24 heures, la crise de foie est passée.

"L'évolution est spontanément favorable"

Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ?

Souvent liée à une consommation excessive de sucre (comme le chocolat !), la crise de foie est plus globalement provoquée par la prise d'un repas trop copieux et trop riche, associée à une consommation excessive d'alcool. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses crises de foie surviennent pendant les fêtes, notamment durant les repas familiaux de Noël. Elle peut aussi survenir chez les personnes migraineuses.

Comment différencier une crise de foie et une gastro-entérite ?

Attention à ne pas confondre la crise de foie avec une gastro-entérite. Si elle peut donner à peu près les mêmes symptômes, cette dernière est "une infection virale ou une intoxication alimentaire microbienne qui surviendra un peu à distance d'un repas non forcément abusif, parfois accompagnée de fièvre et de douleurs musculaires et qui va durer de 24 à 48 heures". Mais crise de foie comme gastro-entérite connaissent de manière générale toutes deux une évolution favorable, le plus souvent spontanément.

Gastro : symptômes, épidémie, situation en ce moment

Mal au ventre, nausée, diarrhée, vomissement... La gastro-entérite est une maladie virale fréquente en automne-hiver et très contagieuse. Quels symptômes typiques ? Comment se transmet la gastro ? Combien de temps dure-t-elle ? Que manger et quels traitements prendre ?

Comment soigner une crise de foie ?

Inutile de consulter un médecin ou de prendre des médicaments en cas de crise de foie.

Il suffit d'un peu de patience. "L'évolution va être spontanément favorable simplement avec une diète hydrique", préconise le Dr Cordet. Boire de l'eau, des tisanes ou des bouillons semble être le meilleur (et l'unique) remède.

Remèdes anti crise de foie : curcuma, banane, Chardon-Marie

Vous souffrez d'une crise de foie et ne savez pas comment calmer les douleurs ? Certains aliments et plantes sont particulièrement efficaces dans le cadre d'une détox hépatique.

Que manger après une crise de foie ?

Après une crise de foie, évitez de manger à nouveau des aliments gras et riches. Pensez plutôt à déguster des légumes et des fruits, des protéines et des aliments à base de céréales complètes.

Par ailleurs, prenez le temps de manger plus lentement, paisiblement et sans stress. Manger trop rapidement ne laisse pas le temps nécessaire à l'estomac de se rassasier et conduit à trop manger.

Bronchite ou pneumonie : comment faire la différence ?

TOUX, FATIGUE... La bronchite et la pneumonie ont des similitudes dans leurs symptômes, mais aussi des différences. Comment les distinguer ? Comment savoir ce que l'on a ?

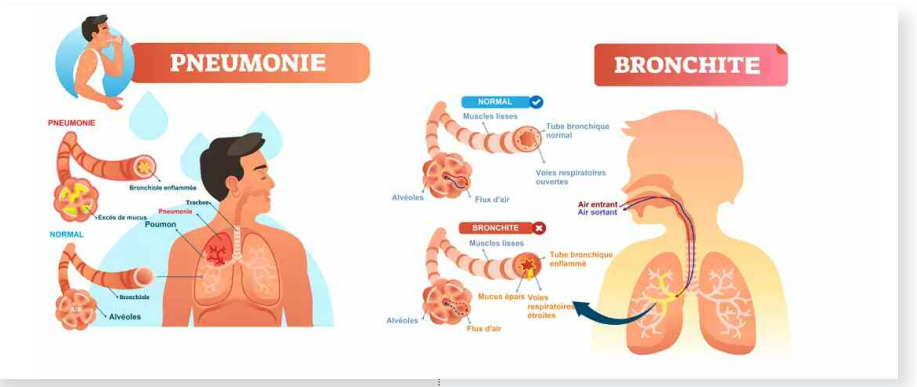
La pneumonie et la bronchite affectent toutes les deux les voies respiratoires. La pneumonie est une infection du poumon provoquée par une bactérie - le pneumocoque le plus souvent - ou par un virus. La bronchite est due à une infection virale (le plus souvent) ou bactérienne des bronches. Mais difficile de faire la différence entre une bronchite et une pneumonie, tant les symptômes se ressemblent.

Les traitements de la pneumonie sont-ils les mêmes que la bronchite ?

► Le traitement de la pneumonie repose sur la prise d'antibiotiques (amoxicilline ou céphalosporine) pendant une semaine.

La fièvre disparaît au bout de 24 à 48 heures et la maladie évolue vers la guérison en quelques jours.

Les anomalies visibles à la radiographie peuvent persister mais cela n'a pas de conséquences particulières sur l'évolution de la maladie. Les symptômes de la bronchite peuvent disparaître spontanément, en 10 à 15 jours. Le traitement de la bronchite aiguë repose uniquement sur le soulagement des symptômes (médicaments contre l'infection et l'excès de sécrétions bronchiques, administrés par voie orale).



BIEN-ÊTRE

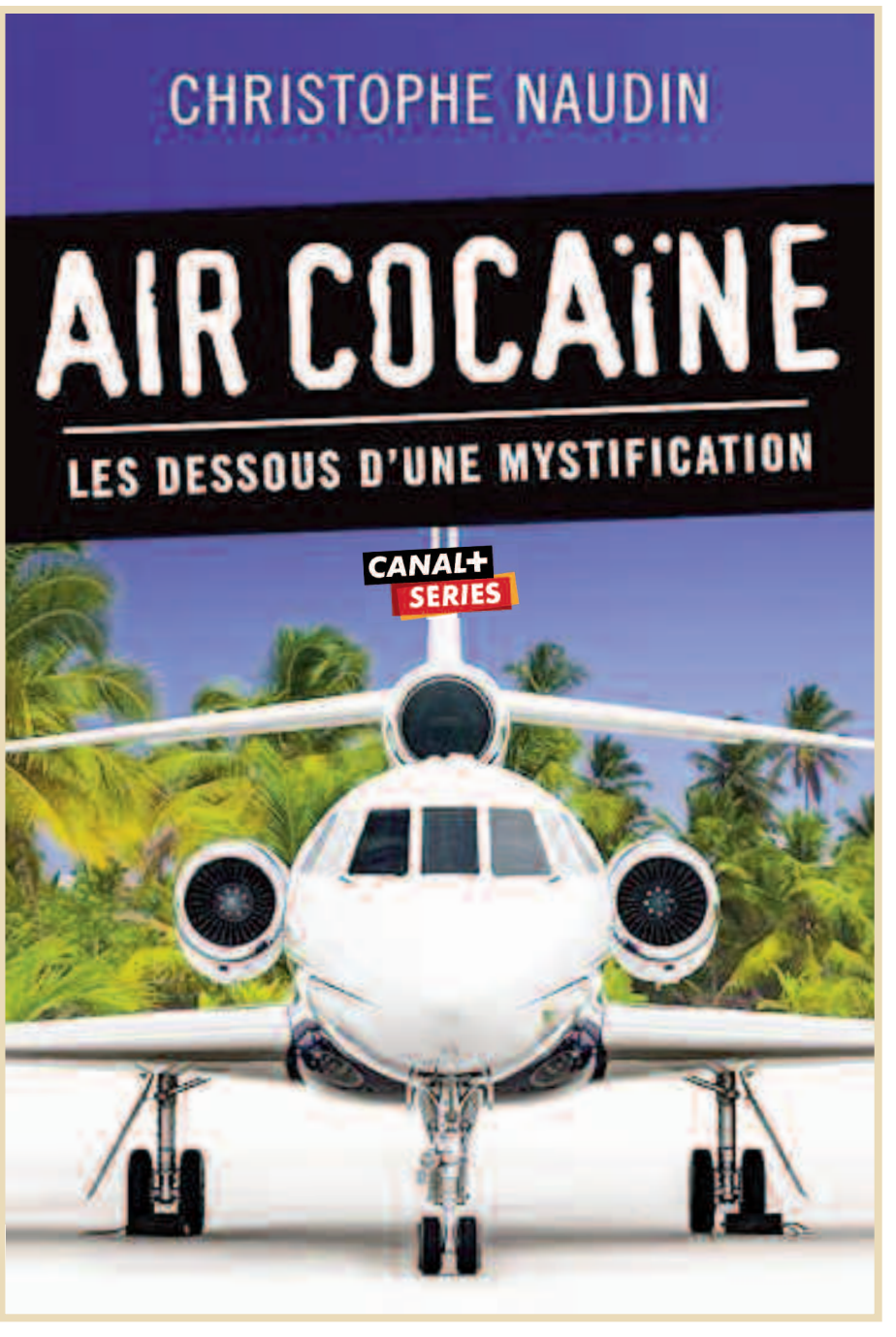






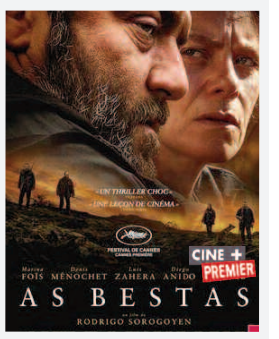


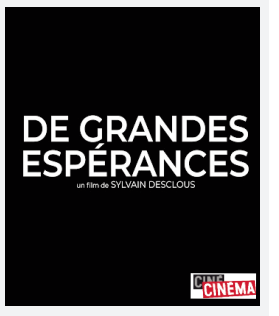




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série hospitalière Etats-Unis, 2021 — TF1
New Amsterdam

21h00 Série policière France, 2022 — France 2
Les invisibles

20h55 Jeu - 2023 — M6
Le meilleur pâtissier

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+
PSV Eindhoven / Lens

22h50 Magazine de société — W9
France 2023
Que s'est-il vraiment passé ?

20h50 Cinéma Thriller — CINE + FRISSON
France ,2022
Goliath

21h05 Cinéma Comédie — 6ter
Grande-Bretagne 2017
Baywatch : alerte à Malibu

20h50 Cinéma Thriller Espagne, 2022 — CINE + PREMIER
As bestas

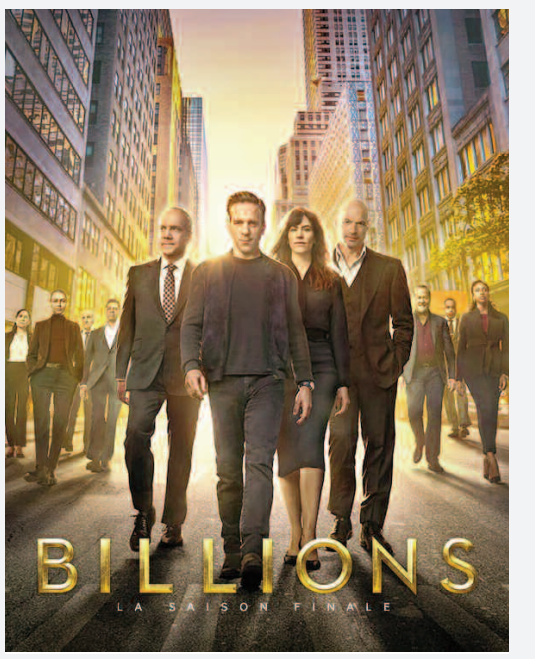
21h20 Série policière 2016, France — C8
Mongeville

20h50 Cinéma Drame, 2022 France — CINE CINEMA
De grandes espérances

21h00 Cinéma Comédie — CINE + FAMIZ
Etats Unis 2012
Moonrise Kingdom

21h00 Magazine de société — TMC
France
90' Enquêtes

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Etats-Unis 2023

Saison 7 Épisode 5/6

Billions

Chuck poursuit son enquête pour trouver une faille au sein du système mis en place par Mike Prince pour amener plus de fonds à la firme Axe Capital.

22h45

Justice - France 2023

Saison 1 Épisode 1: Chapitre 1-2

Air Cocaïne

Le 20 mars 2013, un jet privé sur le point de décoller est arraisonné à l'aéroport de Punta Cana en République Dominicaine par une brigade de la lutte contre le trafic des stupéfiants. Les policiers trouvent à son bord 700 kilos de cocaïne répartis dans 26 valises. Les quatre ressortissants français présents à bord de l'appareil sont arrêtés : deux anciens pilotes de la Marine, un apporteur d'affaires et un personnage au passé trouble.
Dans ce documentaire Frank Colin, l'un des organisateurs de ce "voyage", apporte son éclairage sur cette affaire.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:32 | 12:14 | 15:05 | 17:30 | 18:50 | 05:38 | 12:20 | 15:11 | 17:36 | 18:56 | 05:50 | 12:32 | 15:23 | 17:48 | 19:08 | 05:45 | 12:27 | 15:20 | 17:45 | 19:04 | 05:57 | 12:39 | 15:32 | 17:57 | 19:16 | 06:03 | 12:44 | 15:37 | 18:02 | 19:21 | 06:05 | 12:47 | 15:40 | 18:05 | 19:24 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7734 — MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	11°
Oran	19°	10°
Constantine	18°	8°
Ouargla	25°	16°

SILENCE OUTRAGEANT SUR LE CARNAGE DE GHAZA

L'hypocrisie de Mohamed VI

Otage de ses options pro-sionistes, le roi du Maroc a encore prouvé non seulement son silence assourdissant sur le génocide qui se déroule actuellement, et depuis un mois, dans la bande de Ghaza mais son alignement affligeant et mesquin à l'entité sioniste.



Le roi Mohamed VI lors de son discours.

Prenant prétexte de la célébration de «la marche verte», celle qui a actionné l'invasion et la colonisation du territoire sahraoui en 1975, Mohamed VI a clairement affiché son hypocrisie diplomatique, basée sur le mépris des causes justes du peuple palestinien et réaffirmant, une fois de plus, son rejet des résolutions onusiennes qui appellent à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Une position adossée exactement aux pratiques de l'entité sioniste, qui ignore le droit international et les conventions humanitaires.

Mohamed VI n'a même pas daigné prononcer le mot Ghaza ou la tuerie qui se déroule à ciel ouvert en Palestine occupée. Ni mot ni même un clin d'œil envers une population meurtrie par la sauvagerie de ses alliés sionistes, alors que l'indignation est mondiale. Calfeutré dans son omerta depuis le premier jour de la barbarie contre les civils palestiniens, ce roi n'est visiblement pas gêné ni par son propre peuple qui manifeste quotidiennement en solidarité avec les victimes ghazaouis ni par les appels à un cessez-le-feu ou à une «pause humanitaire».

Faisant fi de la volonté de la communauté internationale sur une question de décolonisation, le roi marocain a encore une fois foulé au pied la légalité prônée par les Nations unies et les aspirations du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance. Son discours dédié uniquement à ses visées expansionnistes est une preuve de plus de son refus catégorique de donner la parole au peuple sahraoui. Il a longuement expliqué l'importance stratégique du Sahara occidental et son littoral atlantique, comme pour justifier sa colonisation de force, estimant que cela offre au Maroc «un accès complet sur l'Afrique et une fenêtre sur l'espace américain.» Il a même dit que ce territoire est historiquement «marocain» alors que tout le monde sait qu'il l'a partagé, dès le lancement de sa funeste «marche verte» avec la Mauritanie, après les accords de Madrid, sous l'ère du dictateur mourant Franco, en novembre 1975.

Feignant d'oublier la situation sécuritaire et la guerre de libération qui se déroule actuellement tout le long du «mur des Sables», Mohamed VI a exposé les projets qu'il veut concrétiser, estimant que cela a une portée africaine. Le fait de s'entêter dans cette logique est un déni à la légalité internationale et aux résolutions onusiennes, alors que le Conseil de sécurité vient juste de prolonger le mandat d'un organisme de l'ONU chargé de préparer les conditions pour la tenue d'un référendum d'autodétermination sur ce territoire.

Pour les observateurs, le Makhzen a toujours joué sur cette carte de l'occupation du Sahara comme un moyen de diversion et un enjeu de politique locale. Or, avec le contexte actuel marqué par la barbarie sioniste dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, son mutisme est une grave complicité avec l'entité sioniste et un aveu flagrant d'opportunisme pour des considérations qui n'ont rien à voir avec les intérêts stratégiques de son royaume ou de son peuple.

Hachemi Bey

PRESSE ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE

Le projet de loi à l'APN

UNE SÉANCE plénière consacrée à la présentation et au débat sur le projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique s'est tenue hier à l'Assemblée populaire nationale (APN). La présentation a été faite par le ministre de la Communication, Mohamed Laagab.

«Ce projet de loi intervient dans le cadre de la réorganisation du secteur de la communication conformément aux nouveaux enjeux locaux et internationaux, prenant en considération le public et le simple récepteur», a affirmé le ministre. Il a ajouté que «les lois qui gèrent le secteur journalistique doivent être adaptées et mises à jour avec le développement technologique qu'on connaît actuellement».

Il a évoqué «le système de déclaration auquel est soumise la presse écrite et électronique, dans le sens où un dossier doit être soumis à l'autorité compétente, répondant aux conditions énoncées, tout en veillant à lever les obstacles bureaucratiques», ainsi que «l'obligation pour la presse électronique de se conformer à la domiciliation algérienne (dz)».

Pour leur part, les députés qui sont intervenus lors de cette séance ont insisté sur la libération du marché publicitaire, ainsi que la nécessité d'intégrer la loi de ce marché pour garantir le professionnalisme et la fluidité du travail journalistique.

Ainsi, ils ont abordé le rôle des lois et des règles de la déontologie comme facteur clé pour faire face aux informations falsifiées à travers la presse électronique.

Ces derniers ont également mis en avant la situation des organes médiatiques, qui attendent toujours la signature des conventions avec l'agence publique de publicité pour pouvoir publier, ainsi que l'importance de l'amélioration des conditions sociales des journalistes. La nouvelle loi, publiée dans le Journal officiel au mois d'août dernier, consiste également en la création du Conseil de l'éthique et de la déontologie composé de douze membres, dont six sont désignés par le président de la République et six autres élus, «parmi les journalistes et les éditeurs adhérant aux organisations professionnelles nationales agréées».

Il convient de noter que selon ce projet de loi, les membres des deux autorités de régulation de la presse écrite et de la presse électronique, au nombre de neuf membres parmi les compétences, sont désignés par le Président, alors que dans la précédente loi, sept sur quatorze sont élus parmi les journalistes. Ces membres, selon les deux textes, doivent se consacrer exclusivement à leur mission et ne pas exercer d'autres fonctions durant la durée de leur mandat, qui est de 5 ans. Leur fonction au sein de l'Autorité doit être également leur unique source de revenu.

Rim Boukhari



BLIDA

Démolition des constructions illicites

LES TERRAINS publics voient, de jour en jour, leur superficie occupée par de nouvelles demeures en tôle et autres matériaux de fortune. C'est le cas de sept habitations érigées illicitement sur des terres agricoles, qui ont été démolies à la fin de la semaine dernière dans la commune de Mouzaïa. Ce sont des habitations sont construites illicitement, c'est ce qui a conduit les responsables locaux à prendre les mesures qui s'imposent et à procéder à leur démolition, a-t-on appris auprès des services concernés. Depuis plusieurs mois, la machine est mise en branle pour lutter contre ce phénomène qui, malheureusement, continue de porter atteinte à l'esthétique de plusieurs quartiers et localités de la wilaya. Cette opération, lancée conformément aux directives du wali de Blida, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les habitations illicites érigées sur les domaines agricole, forestier ou autre, et vise à mettre un terme au détournement des biens publics. Plusieurs actions similaires ont été menées dans la commune d'El-Affroun, dont celle qui a ciblé la démolition de plusieurs commerces illicites situés sur les hauteurs de la localité de Beni Meniouane, où sont réalisés les travaux des 350 logements sociaux locatifs. Dans le même ordre d'idées, et du côté ouest de la wilaya, une opération similaire a ciblé la démolition d'un magasin construit illicitement dans la localité de Amroussa. A Boufarik, les autorités locales ont aussi procédé à la démolition de plusieurs habitations illicites dans la ville et ses alentours, dans les champs d'oranger. En effet, après une légère accalmie, les autorités locales ont décidé de relancer les opérations de démolition conformément aux nouvelles directives du wali de Blida. Le chef de l'exécutif a instruit l'ensemble des responsables des services concernés à relancer les démolitions des constructions illicites et des extensions anarchiques. La présence des forces de l'ordre, notamment la Gendarmerie nationale, a contribué à assurer la sécurité et la régularité de l'opération, évitant ainsi tout incident potentiel. Les autorités locales ont souligné la nécessité de faire respecter la loi et de mettre fin à toute construction illégale sur des terrains destinés à des activités agricoles. Les terres agricoles sont un patrimoine précieux qui doit être protégé pour garantir la sécurité alimentaire et le développement durable de la région. Le wali de Blida avait insisté, à plusieurs reprises, à plus de rigueur dans l'application des lois contre toute forme d'agression sur les terres agricoles et autres domaines.

T. Bouhamidi